



**1^{ÈRE} COLLECTE
DE GROS REBUTS** P.8

**COLLECTE DE RÉSIDUS
DOMESTIQUES DANGEREUX** P.8

**VIGNETTES DESCENTE
À BATEAU** P.10

**INVITATION POLITIQUE DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE** P.14

**ÉVÉNEMENTS
ESTIVAUX 2026** P.21-22-23

CONTENU

Conseil municipal	2
Vie municipale	3
Informations sur les services	7
Développement durable	14
Histoire et patrimoine	15
Bibliothèque	16
Loisirs et culture	17
Vie communautaire	24
Calendrier d'avril	31
Calendrier de mai	32

**INSCRIPTIONS AU CAMP OURAGAN
ET AU CAMP SPORTS**

Page 17 et 20

**PROGRAMMATION
DES ACTIVITÉS
PRINTEMPS 2026**

Page 18-19

**BRUNCH
DES CHEVALIERS
DE COLOMB** Page 28

COLLECTE DE SANG



Page 30

À la mairie

MAIRE



Mario St-Pierre
450 772-5574



DISTRICT 1



Michel Côté
450 772-1122

DISTRICT 2



Laurence Bousquet
579 489-5485

DISTRICT 3



Shany Ravenelle
450 502-0143

DISTRICT 4



Sylvie Guévin
450 888-0547

DISTRICT 5



Sylvain Gagné
514 292-1661

DISTRICT 6



Patricia Cordeau
450 261-6900

Coordonnées:

Hôtel de ville:

77, rue Saint-Pierre, Saint-Pie (Qc) J0H 1W0
Téléphone: 450 772-2488
Télécopieur: 450 772-2233
Courriel: st-pie@viljest-pie.ca
Site internet: www.viljest-pie.ca

HEURES D'OUVERTURE:

Hôtel de ville:

Lundi au jeudi: 8 h 30 à 16 h 30
(Fermé de 12 h 30 à 13 h)
Vendredi: 8 h à 13 h

Service de voirie

Lundi au vendredi: Horaire variable
(Fermé de 12 h à 13 h)

Urgence voirie et aqueduc

1 888 792-7179

SPA de Drummond: 1 855 472-5700

Hôtel de ville



SERVICE D'URBANISME

En télétravail les mardis, jeudis et vendredis
En présentiel les lundis et mercredis
selon l'horaire de bureau
Appelez au 450 772-2488 poste 0

Édifices municipaux

Centre sportif et culturel

50, avenue Garneau
Saint-Pie (Québec) J0H 1W0

Téléphone : 450 772-2488



Pavillon des loisirs

165, rue Lacasse
Saint-Pie (Québec) J0H 1W0

Téléphone : 450 772-2488



Bibliothèque

65-A, avenue Saint-François
Saint-Pie (Québec) J0H 1W0

Téléphone : 450 772-2332

HORAIRE

Mardi, mercredi, jeudi:

de 11 h 30 à 16 h 30

de 18 h 30 à 20 h 30

Vendredi de 9 h 30 à 11 h 30

Samedi de 10 h à 14 h



Services municipaux

Sébastien Demers	Directeur général et greffier dg@viljest-pie.ca	772-2488	poste 229
Dominique St-Pierre	Directrice générale adjointe et trésorière d.st-pierre@viljest-pie.ca	772-2488	poste 226
Annick Lafontaine	Assistante-greffière greffe@viljest-pie.ca	772-2488	poste 230
Sophie Boilard	Inspectrice en bâtiment et environnement en chef urbanisme@viljest-pie.ca	772-2488	poste 223
Jimmy Lessard	Inspecteur-adjoint en bâtiment et environnement adj.urbanisme@viljest-pie.ca	772-2488	poste 235
François Daudelin	Directeur des travaux publics dtp@viljest-pie.ca	772-2488	poste 231
Julie Nicolas	Directrice des loisirs et des communications loisirs@viljest-pie.ca	772-2488	poste 236
Jean-Yves Bergeron	Coordonnateur en loisirs coordo.loisirs@viljest-pie.ca	772-2488	poste 227
Martine Garon	Responsable de la bibliothèque biblio@viljest-pie.ca	772-2332	
Sylvain Daigneault	Directeur du Service sécurité incendie s.daigneault@viljest-pie.ca	772-2488	
Alexandria Boucher	Préventionniste prevention@viljest-pie.ca	772-2488	poste 252

Si vous avez des questions ou des commentaires à adresser aux conseillers municipaux, il est possible de le faire en faisant parvenir un courriel à l'adresse suivante : elus@viljest-pie.ca



Les versions intégrales des procès-verbaux et des règlements sont disponibles sur le site internet ou en version imprimée au bureau municipal pour toute personne qui en fera la demande auprès du secrétariat. Veuillez noter que les versions officielles sont détenues à l'hôtel de ville. Aucun frais de reproduction ou de poste ne sera exigé au demandeur.

PROCÈS-VERBAL

de la séance ordinaire du 13 janvier 2026 à 19h.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour de la séance ordinaire du 13 janvier 2026 est adopté en retirant le point 12.1. Club 3 & 4 roues comté Johnson inc. - droit de passage sur la rue Saint-Pierre - saison hivernale 2025-2026.

DIRECTEUR ADJOINT DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS - ADDENDA AU CONTRAT DE TRAVAIL - AUTORISER LA SIGNATURE

Le conseil autorise la modification du contrat de travail du directeur adjoint du Service des travaux publics et autorise le maire et le directeur général à signer l'addenda.

RÉMUNÉRATION 2026 - MAJORATION

Il est résolu de majorer, pour l'année 2026, la rémunération des employés municipaux, de 2,3 %, représentant l'IPC pour la région de Montréal au 30 septembre 2025, rétroactivement au 1er janvier 2026, conformément au budget 2026 adopté.

ASSURANCE GÉNÉRALE - RENOUELEMENT 2026

Le conseil autorise le paiement pour le renouvellement de l'assurance générale pour un montant de 176 350.01 \$, taxes incluses.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE - 428, RUE DES PATRIOTES

Le conseil entérine la recommandation du comité consultatif d'urbanisme et accorde la demande de dérogation mineure visant l'implantation d'un bâtiment accessoire de 10' X 12' en cour avant. Ledit bâtiment devra présenter une hauteur au pignon égale ou inférieure à celle de la résidence principale et son revêtement extérieur devra s'harmoniser avec celui de ladite résidence.

FERMETURE DE FOSSÉ - COÛT DU PERMIS - MANDAT

Le coût du permis pour la fermeture de fossés sur une longueur excédentaire à l'accès à la propriété est de 1 750 \$, plus taxes, pour l'année 2026, incluant les honoraires de l'ingénieur de la Municipalité pour une visite des lieux et la préparation du plan et le conseil mandate la firme Tetra Tech QI inc. pour l'analyse des demandes de fermeture de fossés selon la soumission du 16 décembre 2025.

RÉSOLUTION APPUYANT LA DEMANDE D'AUTORISATION AUPRÈS DE LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC (CPTAQ) CONCERNANT LES LOTS 2 971 826 ET 2 971 837 SUR LE RANG D'ÉMILEVILLE

Le conseil appuie favorablement la demande d'autorisation déposée à la CPTAQ visant à lotir, aliéner et utiliser à une fin résidentielle un emplacement de 1 048,4 m.c. pris à même une partie du lot 2 971 826 appartenant à 9017-8799 Québec Inc. afin de l'adjoindre au lot d'usage résidentiel 2 971 837.

RÉSOLUTION APPUYANT LA DEMANDE D'AUTORISATION AUPRÈS DE LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC (CPTAQ) CONCERNANT LE LOT 6 654 275 LOCALISÉ EN BORDURE DU RANG D'ÉMILEVILLE

Le conseil appuie favorablement la demande d'autorisation déposée à la CPTAQ visant la construction d'une habitation unifamiliale

isolée sur le lot vacant numéro 6 654 275, situé en bordure du rang d'Émerville, dans la zone numéro 510 telle que délimitée au plan de zonage municipal.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 77-113 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE AFIN D'AUTORISER L'USAGE « ENTREPOSAGE » DANS LA ZONE NUMÉRO 135

L'objet de ce règlement est d'autoriser les établissements d'entreposage intérieur dans la zone numéro 135. Cette dernière est située à la jonction du chemin de Saint-Dominique et de la route Gariépy.

ADOPTION DU RÈGLEMENT DE TAXATION NUMÉRO 212-2026 RELATIF AUX TAUX DE LA TAXATION, DE LA TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX ET DES CONDITIONS DE PERCEPTION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2026

L'objet de ce règlement vise à établir les taux de la taxation, de la tarification des services municipaux et des conditions de perception pour l'exercice financier 2026.

ADOPTION DU RÈGLEMENT 281-2026 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 281 CONCERNANT LA TARIFICATION POUR LA FOURNITURE OU L'UTILISATION DES BIENS OU DES SERVICES DE LA MUNICIPALITÉ

L'objet de ce règlement vise à mettre à jour les tarifs exigibles pour la fourniture de certains biens ou services rendus par la Municipalité.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 80-8 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DES PERMIS ET CERTIFICATS

L'objet de ce règlement est de mettre à jour les tarifs relatifs aux permis et certificats.

PROGRAMMATION 2026 - EMBAUCHE DES EMPLOYÉS CONTRACTUELS

Le conseil autorise la directrice du Service des loisirs à procéder à l'embauche des professeurs pour animer les cours des programmations de l'année 2026.

SALAIRES ET COMPTES PRÉSENTÉS

Le conseil approuve et entérine les dépenses et les paiements des comptes présentés et des salaires : comptes présentés 40 594.84 \$, salaires 261 874.03 \$.

CARRIÈRES ET SABLIERES - APPROPRIATION DES REDEVANCES

Le conseil autorise l'appropriation des sommes perçues sur les redevances « carrières et sablières » 2026 aux fins des travaux de voirie (2026), et ce, conformément aux dispositions budgétaires.

OFFICE D'HABITATION DES MASKOUTAINS ET D'ACTON - ADOPTION DU BUDGET 2026

Le conseil accuse réception et adopte le budget 2026 de l'OHMA et confirme une contribution municipale de 3 465 \$.

DOCUMENTS DÉPOSÉS

Procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) du 8 janvier 2026.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 19h25.



PROCÈS-VERBAL

de la séance ordinaire du 3 février 2026 à 19h.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 février 2026 est adopté avec l'ajout du point 6.1. Demande de modification au schéma d'aménagement de la MRC des Maskoutains.

REMPLACEMENT DU SERVEUR INFORMATIQUE AVEC APPROPRIATION DE SURPLUS

Il est résolu de remplacer le serveur informatique pour un serveur infonuagique tel que présenté dans l'offre de service de la compagnie MicroAge DIL au montant de 22 000 \$, plus taxes, en appropriant le surplus libre.

AUTORISATION DE SIGNATURE - ENTENTE

Le conseil municipal autorise le directeur général à signer, pour et au nom de la Municipalité, l'entente hors cour et cette autorisation n'emporte aucune admission quant aux prétentions des parties et vise uniquement à permettre un règlement à l'amiable du dossier.

DEMANDE DE MODIFICATION AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA MRC DES MASKOUTAINS

La Ville adresse une demande officielle à la MRC des Maskoutains afin qu'elle amorce les démarches nécessaires en vue de modifier le schéma d'aménagement, de manière à permettre la réalisation du complexe sportif intérieur de baseball sur le site proposé, soit dans la zone SU3, la Ville s'engage à collaborer avec la MRC en fournissant toute information ou tout document pertinent permettant de soutenir l'analyse et la préparation de la modification demandée et le directeur général est autorisé à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente résolution.

ACQUISITION D'UN PANNEAU DE CONTRÔLE POUR LE POSTE DE POMPAGE 1 (PP1)

Le conseil mandate la compagnie Pompex inc. pour fournir et installer un panneau de contrôle et raccorder les équipements de pompage pour le poste de pompage 1 (PP1) au montant de 47 279.29 \$, plus taxes, conformément à la soumission datée du 23 janvier 2026.

PROGRAMME DE RINÇAGE UNIDIRECTIONNEL DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION EN EAU POTABLE - MANDAT AVEC APPROPRIATION DE SURPLUS

Le conseil mandate la compagnie Tetra Tech QI pour la réalisation d'un programme de rinçage unidirectionnel du réseau de distribution en eau potable au montant de 24 500 \$, plus taxes, conformément à l'offre de service datée du 3 juin 2025, en appropriant le surplus accumulé affecté aqueduc (413).

JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE - PROCLAMATION

Le conseil déclare les 16, 17, 18, 19, 20 février 2026 comme étant les Journées de la persévérance scolaire, sous le thème « La persévérance, ça mène loin » et appuie la mission de l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la lutte au décrochage afin de faire du territoire de la MRC des Maskoutains une région persévérante qui valorise l'éducation comme un véritable levier de développement pour ses communautés.

SSI - RAPPORT D'ACTIVITÉS DE L'AN 4 RELATIF AU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES

Le conseil accepte le dépôt du Rapport d'activités de l'an 4 relatif au Schéma de couverture de risques et autorise sa transmission à la MRC des Maskoutains, conformément à l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie.

ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À UN SERVICE SPÉCIALISÉ EN RECHERCHE DES CAUSES ET CIRCONSTANCES D'UN INCENDIE - RETRAIT DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUVILLE

La Ville de Saint-Pie prend acte de la décision de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville de se retirer de l'entente intermunicipale relative à un service spécialisé en recherche des causes et circonstances d'un incendie et la Ville de Saint-Pie accepte que la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville se retire de l'entente à partir du 4 avril 2027, comme demandé par la résolution 2025-12-12.

SSI - ACHAT D'ÉQUIPEMENT - AUTORISATION

Le conseil autorise le directeur du Service de sécurité incendie à procéder à l'achat d'équipement auprès de la compagnie Protection incendie CFS Itée pour un montant de 9 540 \$, plus taxes.

SALAIRES ET COMPTES PRÉSENTÉS

Le conseil approuve et entérine les dépenses et les paiements des comptes présentés et des salaires : comptes présentés 433 367.18 \$, remboursements d'emprunts déboursés 264 503.55 \$, salaires 256 709.24 \$.

AFFECTATION DES SOLDES DISPONIBLES DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT FERMÉS - RÈGLEMENTS 247, 248 ET 257

L'excédent des règlements d'emprunt fermés pour les règlements portant les numéros # 247, 248 et 257 est affecté au paiement des échéances annuelles pour le remboursement de l'emprunt, soit le capital et les intérêts, pour l'exercice financier 2026, selon les montants suivants : Règlement # 247 [Infrastructures rue des Hérons] 302.68 \$, Règlement # 248 [Infrastructures avenue Roy] 23.80 \$, Règlement # 257 [Infrastructures rang du Bas-de-la-Rivière] 13 870.11 \$.

APPROPRIATION DES DIFFÉRENTS SURPLUS AFFECTÉS DU BUDGET 2026

Le conseil autorise l'affectation de différents surplus pour le budget d'opération 2026 selon les surplus et montants suivants : Surplus affecté équilibre budgétaire 246 500 \$, Surplus affecté matières résiduelles 69 000 \$, Surplus affecté aqueduc (2413) 25 000 \$, Surplus affecté vidange de fosses 10 000 \$.

DEMANDE DE PASSAGE - 1000 KM GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE

Le conseil autorise le passage du 1000 km du Grand défi Pierre Lavoie sur le territoire de Saint-Pie du 11 au 14 juin 2026 et autorise l'utilisation de drones durant cet événement et suivant le cadre réglementaire canadien; L'autorisation de passage est conditionnelle à ce qu'il n'y ait pas de travaux d'infrastructures sur les routes empruntées par les cyclistes au moment de leur passage. Si requis, faire une demande d'autorisation auprès du ministère des Transports du Québec.

DEMANDE DE PASSAGE - RANDONNÉE À VÉLO 23 MAI 2026

Le conseil autorise le passage de cyclistes sur le territoire de



Saint-Pie le 23 mai 2026. Si requis, faire une demande d'autorisation auprès du ministère des Transports du Québec.

DROIT DE PASSAGE CLUB 3 ET 4 ROUES COMTÉ JOHNSON SUR LA RUE SAINT-PIERRE

Le conseil autorise le Club 3 & 4 roues du comté de Johnson inc. à circuler en véhicule tout-terrain, pour la saison 2025-2026, sur la rue Saint-Pierre, de la rue Notre-Dame au boulevard Daniel-Johnson, uniquement sur la partie asphaltée, conditionnellement à ce que le Club ait toutes les autorisations nécessaires des autres autorités compétentes.

Adoptée à la majorité des conseillers

Vote contre : Michel Côté

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 19h20.

PROCÈS-VERBAL

de la séance ordinaire du 3 mars 2026 à 19h.

SERVICE DES LOISIRS - EMPLOYÉ À TEMPS PARTIEL - EMBAUICHE

Le conseil autorise l'embauche de Melissande Pelletier à titre de chef de camp et employée temporaire pour le Service des loisirs.

AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 76-10 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 76 CONSTITUANT LE PLAN D'URBANISME RÉVISÉ CONCERNANT LES ÎLOTS DE CHALEUR URBAINS

L'objet de ce règlement est d'apporter les modifications requises au plan d'urbanisme afin de se conformer à l'obligation prévue à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, d'identifier toute partie du territoire municipal qui est peu végétalisée, très imperméabilisée ou sujette au phénomène d'îlot de chaleur urbain et de décrire toute mesure permettant d'atténuer les effets nocifs ou indésirables de ces caractéristiques.

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 76-10 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 76 CONSTITUANT LE PLAN D'URBANISME RÉVISÉ CONCERNANT LES ÎLOTS DE CHALEUR URBAINS

Une assemblée de consultation sera tenue mardi, le 7 avril 2026 à 18h30 à la salle du conseil municipal située au 77, rue Saint-Pierre, afin d'expliquer le projet de règlement et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT 77-114 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE AFIN D'AUTORISER LES BÂTIMENTS DE 4 ÉTAGES AINSI QUE L'AJOUT DE CERTAINS USAGES DANS LA ZONE 150

L'objet de ce règlement est d'autoriser les bâtiments de 4 étages ainsi que l'ajout de certains usages (commerces de services - ventes au détail - restauration avec ou sans service de bar - activités de récréations intérieures) dans la zone numéro 150.

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 77-114 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE AFIN D'AUTORISER LES BÂTIMENTS DE 4 ÉTAGES AINSI QUE L'AJOUT DE CERTAINS USAGES DANS LA ZONE 150

Une assemblée de consultation sera tenue mardi, le 7 avril 2026 à 18h30 à la salle du conseil municipal située au 77, rue Saint-Pierre, afin d'expliquer le projet de règlement et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 292 ENCADRANT L'OCCUPATION ET L'UTILISATION DU DOMAINE PUBLIC

L'objet de ce règlement est d'établir la procédure applicable pour autoriser exceptionnellement l'occupation d'une partie du domaine public municipal.

AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 258-2026 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 258 RELATIF À LA CIRCULATION ET AU STATIONNEMENT

L'objet de ce règlement est d'interdire le stationnement sur l'avenue Saint-François, du côté Sud, à partir de la rue Notre-Dame, des deux côtés, d'interdire le stationnement sur toute la longueur de la rue Lafontaine et d'interdire le stationnement des remorques à bateau sur les rues du Rosaire, Sainte-Anne, Dollard et Saint-Dominique, des deux côtés.

AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 85-2026 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 85 RELATIF À LA CIRCULATION DES CAMIONS ET VÉHICULES OUTILS

L'objet de ce règlement est de procéder à une mise à jour du règlement qui a été adopté en 2006.

PROGRAMME DE TRANSFERT POUR LES INFRASTRUCTURES D'EAU ET COLLECTIVES DU QUÉBEC (TECQ) 2024-2028 - AUTORISER LA DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

La Municipalité s'engage à respecter les modalités du Guide qui s'appliquent à elle, approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, s'engage à déposer annuellement une mise à jour de sa programmation de travaux durant la période du 1er octobre au 15 février inclusivement, s'engage à réaliser les investissements autonomes qui lui sont imposés pour l'ensemble des cinq années du programme et s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

MISE EN APPLICATION DU PROGRAMME POUR L'ÉLABORATION DES PLANS DE PROTECTION DES SOURCES D'EAU POTABLE (PEPPSEP) - MANDAT

Le conseil mandate la compagnie Tetra Tech QI pour une assistance technique dans la mise en application du PEPPSEP au montant de 10 000 \$, plus taxes, conformément à l'offre de service datée du 20 février 2026.

MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE CHAUFFAGE POUR LA SALLE DE DÉGRILLEUR - AUTORISATION

Le conseil autorise la mise en place d'un système de chauffage pour la salle de dégrilleur, pour un montant de 40 300.58 \$, plus taxes, conformément à la soumission de la compagnie Nordmec Construction inc. reçue le 2 mars 2026.

SERVITUDE DE PASSAGE ENTRE LES RUES SANSOUCY ET JACQUES-CARTIER - OCTROI DES MANDATS

Le conseil octroie le mandat à Dominique Gingras, arpenteur-géomètre, pour la description technique nécessaire à la création de la servitude, selon son offre de service du 11 février 2026, pour un montant de 2 500 \$, plus taxes, octroie le mandat à Me Félix Mathieu, notaire, pour la préparation de la servitude, sur une



VIE MUNICIPALE

partie du lot 6 630 408 et autorise monsieur Sébastien Demers, directeur général et greffier, à signer tous les documents en lien avec ce dossier, et ce, pour et au nom de la Ville de Saint-Pie.

PERMISSION D'OCCUPATION SUR LES LOTS 3 416 389, 3 292 641 ET 2 971 027 / RÉOLUTION D'INTÉRÊT

Il est résolu d'indiquer au ministère des Transports et de la Mobilité durable l'intérêt de la Ville de Saint-Pie à renouveler le bail du prêt à usage pour les trois terrains situés sur la rue Notre-Dame, soit les lots 3 292 641, 3 416 389 et 2 971 027.

ANCIEN CHEMIN (ROUTE 235) - OCTROI DU MANDAT POUR LES ACTES NOTARIÉS

Le conseil octroie le mandat à Me Félix Mathieu, notaire, pour la préparation des actes notariés et autorise monsieur Sébastien Demers, directeur général, à signer tous les documents en lien avec ce dossier, et ce, pour et au nom de la Ville de Saint-Pie.

FAUCHAGE DES PANNEAUX ET GLISSIÈRES, FAUCHAGE DES LEVÉES DE CHEMIN ET AUTRES ENDROITS, FAUCHAGE DES BRETelles DU PONT - OCTROI DU CONTRAT

Le conseil octroie le contrat pour le fauchage latéral (bord de la route jusqu'au fond fossé côté rue), le fauchage télescopique (fauche de la levée de fossé côté citoyen), le détournement des éléments physiques (fauchage des bases de poteau de signalisation et autres éléments ponctuels), le fauchage manuel des glissières de sécurité (fauchage près des poteaux derrière et devant les glissières) et le fauchage des intersections à André Paris inc.

AVRIL, MOIS DE LA JONQUILLE - PROCLAMATION

Le conseil municipal de la Ville de Saint-Pie décrète le mois d'avril « le Mois de la jonquille » et encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DE L'APPEL DE PROJETS - FONDS DE DÉVELOPPEMENT RURAL - ACCÈS UNIVERSEL POUR LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE - SIGNATURE - AUTORISATION

Le conseil autorise le dépôt du projet de demande d'aide financière dans le cadre de l'appel de projets fait par le Fonds de développement rural et autorise madame Julie Nicolas, directrice du Service des loisirs et des communications, ou en son absence, monsieur Sébastien Demers, directeur général, à signer tout document relatif au projet « Accès universel pour la bibliothèque municipale », et ce, pour et au nom de la Ville de Saint-Pie.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DE L'APPEL DE PROJETS - FONDS DE DÉVELOPPEMENT RURAL - AJOUT DE FILETS PROTECTEURS POUR LES ÉVÉNEMENTS PUBLICS - SIGNATURE - AUTORISATION

Le conseil autorise le dépôt du projet de demande d'aide financière dans le cadre de l'appel de projets fait par le Fonds de développement rural et autorise madame Julie Nicolas, directrice du Service des loisirs et des communications, ou en son absence, monsieur Sébastien Demers, directeur général, à signer tout document relatif au projet « Ajout de filets protecteurs pour les événements publics », et ce, pour et au nom de la Ville de Saint-Pie.

RCCI - ACHAT D'ÉQUIPEMENT - AUTORISATION

Le conseil autorise le directeur du Service de sécurité incendie à procéder à l'achat d'appareils respiratoires PAPR pour le RCCI auprès de la compagnie Boivin et Gauvin inc. pour un montant de 7 387.38 \$, plus taxes, conformément à la soumission datée du 13 février 2026.

SALAIRES ET COMPTES PRÉSENTÉS

Le conseil approuve et entérine les dépenses et les paiements des comptes présentés et des salaires : comptes présentés 537 845.52 \$, remboursements d'emprunts déboursés 306 980.75 \$, salaires 200 394.00 \$.

AFFECTATION DES SOLDES AU BUDGET RÉSERVÉ FÊTE NATIONALE - AUTORISATION

Il est résolu d'approprier un montant de 5 884.44 \$ des revenus des activités générales au surplus réservé Fête nationale.

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC (SHQ) - DEMANDE DE REMISE EN PLACE DE L'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME PETITS ÉTABLISSEMENTS ACCESSIBLES (PEA)

Le conseil appuie la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot ainsi que la Fabrique de Sainte-Hélène dans leurs démarches de demande d'aide financière aux fins de faire l'installation d'un ascenseur pour l'église, afin de permettre l'accès à tous dans cet établissement qui offre des activités culturelles, communautaires et sportives et demande au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et à la Société d'habitation du Québec (SHQ) de voir à la possibilité de rendre à nouveau le Programme Petits établissements accessibles (PEA) disponible dans un esprit de permettre l'accès aux établissements à toute la population, incluant aux personnes handicapées, aux personnes à mobilité réduite, aux personnes âgées et également aux parents avec de jeunes enfants.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 19h40.

Pour toute question ou
demande d'information,
il est possible de contacter
les élus par courriel
au elus@villest-pie.ca

Le conseil municipal et les
employés de la Ville de
Saint-Pie vous souhaitent
Joyeuses Pâques!



INFO FLASH

- ➔ Fermeture des bureaux municipaux le Vendredi Saint et le lundi de Pâques, soit les 3 et 6 avril prochains, ainsi que le 18 mai en raison de la fête des Patriotes.
- ➔ Retour du compost à tous les jeudis dès le 2 avril 2026.
- ➔ Le deuxième versement des taxes municipales viendra à échéance le 16 avril prochain.
- ➔ L'ouverture de la route Michon se fera au courant du mois d'avril, selon les conditions météorologiques.
- ➔ Les prochaines séances du conseil municipal auront lieu les 7 avril et 5 mai prochains.



L'ABRI D'AUTO

L'abri est autorisé du 15 octobre d'une année au 30 avril de l'année suivante. En dehors de cette période, l'abri complet doit être démantelé.

2^e VERSEMENT DE TAXES MUNICIPALES

La Ville de Saint-Pie demande la collaboration de ses citoyens afin de s'assurer que leur compte de taxes est bien payé dans les temps. C'est la responsabilité de chaque citoyen de payer à la date d'échéance, maximum. Dans le cas contraire, des frais (pénalités et intérêts) s'appliqueront dès la première journée de retard. *Si c'est votre institution financière qui paie vos taxes municipales, assurez-vous de lui faire parvenir votre compte de taxes.*

LE 2^e VERSEMENT DOIT ÊTRE PAYÉ AU PLUS TARD LE



16 AVRIL PROCHAIN

STATIONNEMENT DE NUIT

Le règlement numéro 258 relatif à la circulation et au stationnement stipule que :

« Le stationnement de tout véhicule est interdit dans les rues de la ville de Saint-Pie **entre 1 h et 6 h du 1^{er} novembre au 15 avril inclusivement** ».

*Ce règlement est applicable par la Sûreté du Québec.



RÉCUPÉRATION DES PILES

Soucieuse de protéger l'environnement, la Municipalité invite les citoyens à récupérer les piles.

Une boîte est prévue à cet effet à la réception de l'hôtel de ville, au **77, rue Saint-Pierre**. Vous pouvez vous présenter durant les heures d'ouvertures afin d'en disposer de manière sécuritaire.





INFORMATIONS SUR LES SERVICES



RÉGIE
INTERMUNICIPALE
d'Acton et des Maskoutains

Vendredi 15 mai ←

PREMIÈRE COLLECTE DE GROS REBUTS 2026

La Ville de Saint-Pie désire informer sa population que la prochaine collecte de gros rebuts aura lieu le vendredi le 15 mai prochain dans la municipalité.

LES GROS REBUTS DÉPOSÉS DANS DES REMORQUES, CAMIONS OU AUTRES NE SONT PAS RAMASSÉS.

CHANGEMENT AU DÉLAI AUTORISÉ POUR DÉPOSER ET RAMASSER LES ENCOMBRANTS EN BORDURE DE RUE SELON LE RÈGLEMENT 171-2025:

« **ARTICLE 2.7.4** Les encombrants doivent être déposés en bordure de la voie publique, ou lorsqu'il y a un trottoir, en bordure de celui-ci, au plus tôt SEPT (7) jours avant le jour de la collecte et les encombrants non ramassés doivent être récupérés au plus tard le lendemain de la collecte. »

RÉSIDUS ACCEPTÉS :

Cuisinière, lave-vaisselle, laveuse, sècheuse, vieux meubles (table, chaise, bureau, lit, matelas, sommier, etc.), chauffe-eau, bain, douche, évier, lavabo, toilette, téléviseur, micro-ondes, appareils électroniques, sofa, divan, bibliothèque, ameublement de bureau, barbecue (sans la bonbonne), bicyclette, balançoire (démontée), tapis et toile de piscine (bien attaché), arbre de Noël (artificiel), meubles de jardin, jouets d'enfants, équipement sportif (filet de hockey, panier de basket, banc et vélo exerciseur, etc.).

Il est recommandé que les matelas et sommiers soient placés dans un sac avant de les déposer à l'endroit du ramassage. Ce sac doit être convenablement fermé ou scellé, notamment avec du ruban adhésif.

RÉSIDUS NON ACCEPTÉS :

Résidus domestiques dangereux (peintures, solvants, huiles, bonbonne de propane, etc.), réfrigérateur, congélateur, climatiseur, chauffe-eau à l'huile, pneus, pièces de véhicules automobiles, tondeuse à gazon, rebuts d'origine agricole (pièces de machinerie, clôtures, plastique agricole, etc.), matériaux de construction, de démolition, de rénovation, palettes de bois, terre, pierre, béton, céramique, branches, déchets, matières organiques ou matières recyclables déposés en vrac, dans des sacs ou dans des boîtes.

Pour tout renseignement, veuillez contacter l'hôtel de ville.



RÉGIE
INTERMUNICIPALE
d'Acton et des Maskoutains

COLLECTE DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

Comme par les années passées, des collectes de résidus domestiques dangereux (RDD) se tiendront à nouveau.

En 2026, les collectes de RDD auront lieu :

Les samedis 30 mai et 12 septembre, à Saint-Hyacinthe devant le Stade L.-P-Gaucher, de 8 h 30 à 16 h 30;
Le samedi 19 septembre, à Saint-Jude de 7 h 30 à 11 h et à Acton Vale de 13 h à 16 h 30.

Cette collecte est organisée par la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains et est exclusivement réservée à tous les résidents de ses municipalités membres qui sont invitées à mettre de côté leurs résidus dès maintenant et à profiter de ce service gratuit (preuve de résidence requise).

Les RDD sont principalement constitués de produits servant à l'entretien des piscines, pesticides, engrais, décapants, solvants, vernis, peintures, combustibles, batteries, aérosols, détachants, huiles usées, antigel et autres produits toxiques domestiques. S'ils sont jetés avec les ordures ménagères, ils endommagent de façon irréparable l'environnement.

RÉSIDUS ÉLECTRONIQUES ET INFORMATIQUES



Vous pouvez également y apporter vos équipements informatiques ou électroniques défectueux qui seront pris en charge par une firme spécialisée.

Le succès de la collecte à trois voies nous démontre bien que les citoyens sont de plus en plus sensibles à une gestion écologique de leurs résidus domestiques. Malheureusement, on oublie trop souvent les risques de contamination des lieux d'enfouissement et de la nappe phréatique, liés à l'enfouissement des RDD. Leur nom le rappelle, ces produits sont dangereux. Seuls les résidus dangereux provenant d'usages domestiques sont acceptés et aucun produit liquide ne pourra être transvidé sur place.

RÉOUVERTURE DES ÉCOCENTRES



SAINT-HYACINTHE
1880, rue Brouillette
à partir du 10 avril

OUVERT
les vendredis, samedis
et dimanches
De 8 h 30 à 16 h 30

ACTON VALE
68, rue Noël-Lecompte
à partir du 11 avril

OUVERT
les samedis et dimanches
De 8 h 30 à 16 h 30

Pour connaître les MATIÈRES ACCEPTÉES ou les MATIÈRES REFUSÉES, référez-vous au site Web WWW.RIAM.QUEBEC



En cas de doute, n'hésitez pas à communiquer avec la Régie au 450 774-2350.



PRÉVENTION INCENDIE | VISITES RÉSIDENTIELLES

2026



Les visites seront complétées par les membres du Service de sécurité incendie à partir du mois d'avril jusqu'au mois de novembre prochain.

De plus, elles pourront être effectuées tous les jours de 10 h jusqu'au coucher du soleil, selon la disponibilité des pompiers. Généralement, la durée d'une visite est d'environ 15 minutes.

À partir de cette année, les résidents auront également la possibilité de réaliser l'autoinspection de prévention incendie grâce au code QR présent sur l'accrocheporte laissé par les pompiers lors de leur passage.

Les voies de circulation ciblées cette année sont les suivantes :

3E RANG DE MILTON	RUE DES BÂTISSEURS	RUE DES SOCIÉTAIRES
RANG D'ÉMILEVILLE	RUE DES CÈDRES	RUE DES SOUSBOIS
RANG DE LA RIVIÈRE SUD	RUE DES FONDATEURS	RUE DES TILLEULS
RANG DE LA MONTAGNE	RUE DES PATRIOTES	RUE DES TRÈFLES
RUE DE LA COULÉE	RUE DES PIONNIERS	RUE DUBOIS
RUE DE LA PISCINE	RUE DES PRÉSVERT	RUE LOCAS
RUE DE LA PRÉSENTATION	RUE DES RUISSEAUX	

Pour toute question, veuillez communiquer avec le Service de sécurité incendie au 450-772-2488, poste 252, ou par courriel à prevention@villest-pie.ca.

REDOUBLER DE PRUDENCE AU RETOUR DU TEMPS DOUX



Avec l'arrivée du printemps, le Service de sécurité incendie rappellent que les mois d'avril et mai représentent une période plus critique de l'année pour les feux à ciel ouvert. La végétation sèche, les vents fréquents et l'absence de verdure créent un

terrain propice aux incendies, dont plusieurs sont causés par des activités humaines.

Qu'est-ce que vous pouvez brûler lors d'un feu à ciel ouvert ? Avez-vous besoin d'un permis de brûlage pour pouvoir brûler vos matières organiques ?

Effectivement, afin de pouvoir allumer un feu en plein air il est obligatoire de demander un permis de brûlage au Service de sécurité incendie à l'hôtel de ville de Saint-Pie. Le permis sera accordé en fonction du règlement municipal 276, de la recommandation en cours de la SOPFEU et de la vitesse des vents.

Les conditions printanières rendent la forêt particulièrement vulnérable. En raison de la sécheresse des éléments au sol (branches, feuilles, herbes), un feu peut plus facilement s'y propager.

IMPORTANT : Pour savoir s'il y a des interdictions de feux à ciel ouvert pour la Municipalité de Saint-Pie, vous pouvez contacter l'hôtel de ville de la ville de Saint-Pie au 450-772-2488 ou prevention@villest-pie.ca ou encore consulter le site Internet de la SOPFEU.

Centre d'action bénévole
RÉGION SAINT-HYACINTHE

LA CLINIQUE D'IMPÔT DU CENTRE EST DE RETOUR!



SERVICE D'IMPÔT GRATUIT OFFERT SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT
450 773-4966, POSTE 1

DU 2 MARS AU 30 AVRIL 2026

AUX GALERIES ST-HYACINTHE, DU LUNDI AU JEUDI

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ DE BASE

REVENU MODESTE • SEUILS DE REVENUS MAXIMAUX :

35 000 \$ pour une personne seule	45 000 \$ pour un adulte avec un enfant
45 000 \$ pour un couple	2 500 \$ pour chaque personne à charge supplémentaire

SITUATION FISCALE SIMPLE • AUCUN REVENU OU UN REVENU PROVENANT DES SOURCES SUIVANTES :

Un emploi	Des revenus ou des rentes d'un REER
Une pension	Une pension alimentaire
Des prestations, par exemple celles du RRQ ou d'un régime d'assurance invalidité, ou celles d'assurance emploi ou d'assistance sociale	Une bourse d'études
	Des revenus d'intérêts de moins de 1 000 \$

L'ADMISSIBILITÉ SERA DÉTERMINÉE LORS DE L'APPEL DE PRISE DE RENDEZ-VOUS TÉLÉPHONIQUE

EN PARTENARIAT AVEC LE SERVICE D'AIDE EN IMPÔT - PROGRAMME DES BÉNÉVOLES ADMINISTRÉ CONJOINTEMENT PAR L'AGENCE DU REVENU DU CANADA ET REVENU QUÉBEC



INFORMATIONS SUR LES SERVICES

STATIONNEMENT DE REMORQUES À LA DESCENTE DE BATEAU

LES VIGNETTES SONT EN VENTE DÈS MAINTENANT!

L'application du règlement 259 se fait dès le 1^{er} mai de chaque année, jusqu'à la fermeture de la descente de bateau :

STATIONNEMENT PAYANT :

- Tous les véhicules avec remorque voulant avoir accès au stationnement de la descente de bateau doivent utiliser une vignette de stationnement annuelle valide ou une vignette journalière valide.

VIGNETTE DE STATIONNEMENT ANNUELLE :

- La vignette annuelle est valide du 1^{er} mai au 31 octobre.
- Résidents de la Ville de Saint-Pie : gratuite
- Non-résidents : 150 \$ plus taxes
- Le certificat d'immatriculation de la remorque livré par la SAAQ devra être présenté au moment de l'achat de la vignette, ainsi qu'une preuve de résidence pour les résidents.
- Point de vente : hôtel de ville durant les heures d'ouverture ou par la poste en remplissant le formulaire disponible au www.villest-pie.ca. Paiement par débit, argent comptant ou chèque.
- La vignette annuelle devra être placée bien à la vue et collée sur la remorque.

VIGNETTE DE STATIONNEMENT JOURNALIÈRE :

- Valide pour une journée seulement
- Résidents de la Ville de Saint-Pie : 30 \$ plus taxes*
- Non-résidents : 30 \$ plus taxes
- Pour l'année 2026, les vignettes journalières pourront être procurées aux endroits suivants autorisés par la Ville de Saint-Pie. Les modalités de paiement sont à la discrétion des commerces :
 - Hôtel de ville situé au 77, rue Saint-Pierre
 - Dépanneur Marché Soleil Chanceux (Harnois) situé au 329, rue Notre-Dame
 - Marché Tradition situé au 131-A, avenue Sainte-Cécile

REMBOURSEMENT DES VIGNETTES JOURNALIÈRES :

- Le montant payé pour une vignette journalière ne peut être déduit sur le montant d'achat d'une vignette annuelle.

*Un résident faisant l'achat d'une vignette journalière ailleurs qu'à l'hôtel de ville devra déboursier des frais de 30 \$ plus taxes, puis se faire rembourser la totalité à l'hôtel de ville durant les heures d'ouverture après vérification des documents suivants : vignette journalière achetée, # d'immatriculation, preuve de résidence et preuve d'achat.

NON-TRANSFÉRABILITÉ :

- La personne titulaire d'une vignette de stationnement ne peut transférer sa vignette autocollante à quiconque. S'il survient un changement de remorque ou de véhicule, il est de la responsabilité du détenteur d'aviser les autorités municipales pour obtenir une autre vignette.

AMENDE :

- Quiconque contrevient à l'une ou l'autre des dispositions du règlement numéro 259 commet une infraction et est passible, en outre des frais, d'une amende de 200 \$, et ce, autant dans le cas d'une personne physique que d'une personne morale. Chaque jour pendant lequel une contravention au présent règlement dure ou subsiste, constitue une infraction distincte et séparée.

SERVICE DE SUPPRESSION DE BOITES AUX LETTRES

Vous ne vous servez plus de votre boîte aux lettres? Améliorons la sécurité routière ! La Ville de Saint-Pie procédera au retrait de votre boîte aux lettres si vous le désirez !

Depuis quelques années nous remarquons que plusieurs boîtes aux lettres en bordure de la route ne sont plus utilisées. Afin d'améliorer la sécurité routière et de faciliter le déneigement, la Ville de Saint-Pie offre à ceux qui le désirent, le retrait de votre boîte aux lettres, ainsi que la restauration de l'accotement. Il suffit de remplir le formulaire papier ou de fournir les informations par courriel à st-pie@villest-pie.ca afin que votre boîte aux lettres soit retirée de l'accotement.

*****TOUTES VOS DEMANDES SONT PRISES EN NOTE ET SERONT EFFECTUÉES AU COURS DE L'ÉTÉ.**



GRATUITEMENT!

FORMULAIRE

77, rue Saint-Pierre, Saint-Pie (Québec) J0H 1W0 ou par courriel au st-pie@villest-pie.ca

Nom : _____

Adresse : _____

Oui, je veux faire retirer mon installation de boîte aux lettres

Je veux garder les pièces qui seront retirées

La Ville peut se départir des pièces retirées

Signature : _____



PERMIS ET CERTIFICATS D'AUTORISATION

AVEZ-VOUS VOTRE PERMIS?

Dans le cadre de l'administration des différents règlements sous la responsabilité du Service de l'urbanisme, **des permis et certificats d'autorisation doivent être émis par un inspecteur en bâtiment de la Ville avant de réaliser certaines interventions.**

PERMIS OU CERTIFICATS OBLIGATOIRES

- Projet d'installation, de construction, de transformation, d'agrandissement, d'addition de bâtiment, qu'il s'agisse d'un bâtiment principal, comme une habitation, ou d'un bâtiment accessoire : cabanon, garage, remise agricole, ouvrage d'entreposage des fumiers, silo.
- Travaux de réparation ou de rénovation d'une construction.
- Travaux visant à remplacer le revêtement du toit.
- Démolition ou déplacement d'une construction.
- Construction ou installation d'une piscine (hors terre, creusée, gonflable, amovible).
- Construction ou modification des installations de traitement des eaux usées (fosse septique, champ d'épuration).
- Forage d'un puits d'alimentation en eau potable.
- Aménagement d'un nouvel accès (entrée) à un terrain ou modification d'un accès existant, pour les propriétés en milieu rural.
- Fermeture de fossés, en milieu rural.
- Construction, installation ou modification d'une enseigne.
- Changement d'usage d'un bâtiment ou d'un terrain.
- Abattage d'arbres (dans certaines zones seulement).
- Réalisation de travaux sur les rives ou le littoral d'un cours d'eau.
- Opération cadastrale.

Cependant, il n'est pas obligatoire d'obtenir un permis ou un certificat d'autorisation pour des travaux de réparations mineures lorsqu'il s'agit de remplacer certains éléments détériorés par des éléments identiques, de même nature ou équivalents, lorsque ces travaux n'ont pas pour effet de modifier la superficie d'implantation ou le volume de la construction ou d'en changer substantiellement l'aspect extérieur, par exemple :

PERMIS OU CERTIFICATS NON-REQUIS

- o installer des gouttières;
- o réparer le soffite;
- o refaire une galerie, suivant les mêmes dimensions (sans changer les garde-corps);
- o réparer les garde-corps;
- o apposer le crépi sur une fondation;
- o réparer les fissures dans une fondation;
- o refaire les joints de briques;
- o installer ou réparer un drain français;
- o changer les briques abîmées (sans remplacer la majorité des briques sur un mur);
- o réparer une cheminée;
- o remplacer un revêtement de plancher par un matériau du même type.

Pour obtenir un permis, vous pouvez remplir une demande en ligne sur le site internet de la ville au www.villest-pie.ca ou envoyer le tout au Service d'urbanisme au urbanisme@villest-pie.ca.

MALADIES TRANSMISES PAR LES TIQUES |

DEMANDE DE COLLABORATION POUR UN PROJET DE RECHERCHE

Vous souhaitez apprendre à mieux gérer le risque d'exposition aux tiques autour de votre domicile ou lors de vos activités en plein air tout en contribuant à l'avancement de la science?

L'invitation

L'équipe de recherche, formée de chercheurs de l'Université de Montréal et de l'Université de Sherbrooke vous invite à participer à un projet de formation-recherche-action sur la prévention des **maladies transmises par les tiques**.

Quels bénéfices auriez-vous à participer?

Les participants à l'étude auront accès à une **formation en ligne** en direct ou en différé avec un de nos formateurs. Un tiers des participants, sélectionnés au hasard, pourront bénéficier d'une **consultation à domicile** avec des membres de notre équipe de recherche pour analyser les facteurs de risque autour de la maison, émettre des recommandations préventives et proposer un plan d'action pour réduire l'exposition aux tiques.

Qui peut participer?

Les personnes de **plus de 18 ans** dont la maison est située dans une **zone à risque** en Estrie et en Montérégie, à proximité d'une forêt où des tiques sont présentes, sont invitées à participer à l'étude.

Pour savoir si votre maison est située dans une zone à risque, consultez le site web suivant : <https://preventick.ca/Carte/> et suivez les instructions (*déplacez votre souris sur le i pour voir les instructions*).

Où puis-je trouver toutes les informations pertinentes au sujet de ce projet de recherche et m'inscrire?

Sur le site web de la Ville, dans la section Actualités ou en communiquant avec Elizabeth Dyer à l'adresse suivante: elizabeth.dyer@umontreal.ca





INFORMATIONS SUR LES SERVICES

VENTES DE GARAGE

13 et 14 JUIN

Selon le règlement numéro 201 concernant les ventes-débaras (ventes de garage), deux fins de semaine sont autorisées durant l'année, soit la deuxième fin de semaine du mois de juin et la deuxième fin de semaine du mois d'août.



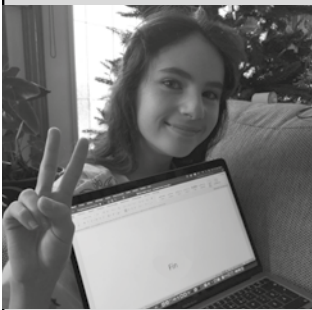
Si vous avez des questions, contactez l'hôtel de ville au 450 772-2488.

De plus, les conditions suivantes doivent être respectées :

- Une vente-débaras ne peut être tenue en d'autres temps qu'entre 8 heures et 17 heures et elle doit s'effectuer à l'extérieur du bâtiment.
- La vente ne peut durer plus de deux jours consécutifs.
- Ne peut être mis en vente des aliments ou des breuvages pendant la vente-débaras.
- Il est interdit d'annoncer par enseigne une vente-débaras ailleurs que sur le terrain où a lieu la vente. Une seule enseigne d'une superficie maximum de 6 pieds carrés est autorisée sur le site. L'enseigne peut être installée au plus tôt 24 heures avant le début de la vente et devra être enlevée immédiatement après la fin de la vente.
- Aucune vente-débaras ne doit avoir lieu ou empiéter sur le trottoir et sur la rue.
- À la fin de la vente, le propriétaire ou le locataire doit nettoyer complètement son terrain.
- La vente-débaras ne doit nuire d'aucune sorte à la visibilité des automobilistes et des piétons.

FIERTÉS DE SAINT-PIE

ALEEN BLANC



Aleen Blanc est une jeune autrice née en 2013, passionnée par les mots depuis qu'elle peut parler et écrire, elle vient de finir l'écriture de son tout premier roman jeunesse. C'est un projet à l'école primaire de Saint-Pie qui lui a donné l'envie de se lancer... Débrouillardise et autonome, elle a obtenu deux bourses pour ce projet audacieux et a lancé une campagne de socio-financement pour l'auto-édition de son livre. En 72h, elle avait atteint son objectif lui garantissant de voir son livre imprimé. Forte de son succès, elle va maintenant contacter des maisons d'édition. Ce roman a été 100% rédigé grâce à son talent et l'intelligence artificielle n'a jamais été utilisée. Une

enquête palpitante à lire dès 9 ans...Le lancement de son livre sera organisé à la bibliothèque de Saint-Pie au mois de mai, restez à l'affût !

WOW! Quel accomplissement remarquable, d'autant plus qu'Aleen n'a que 12 ans!!

La Ville de Saint-Pie tient à féliciter chaleureusement cette jeune citoyenne inspirante qui, par son dévouement et son travail acharné, peut assurément devenir un modèle pour les autres jeunes Saint-Piens.

JULIETTE MORIN



Juliette joue à la ringuette pour les Abeilles de Saint Hyacinthe depuis l'âge de 6 ans. C'est rapidement devenu une passion. Elle fait aussi partie du Vert et Noir de l'école Fadette en sports-études. Elle évolue présentement dans la catégorie Junior A et a été sélectionnée pour représenter Richelieu Yamaska aux prochains Jeux du Québec à Blainville.

Quel parcours inspirant! Juliette fait rayonner fièrement sa région. La Ville tient à la féliciter

pour sa sélection aux prochains Jeux du Québec à Blainville — une réussite pleinement méritée! Nous lui souhaitons le meilleur des succès et sommes convaincus qu'elle continuera de briller sur la glace et d'inspirer les jeunes de notre communauté.

LE BÉNÉVOLAT À SAINT-PIE

À SAINT-PIE, LE BÉNÉVOLAT EST BIEN PLUS QU'UN SIMPLE GESTE DE GÉNÉROSITÉ : IL EST LE CŒUR BATTANT DE NOTRE COMMUNAUTÉ.

Chaque jour, des femmes et des hommes s'engagent avec passion, donnent de leur temps sans compter les heures, et travaillent avec acharnement pour faire une réelle différence dans la vie des citoyens.

Leur implication touche tous les aspects de la vie communautaire : activités culturelles, événements sportifs, soutien aux familles, aide aux personnes vulnérables et dynamisation de la vie sociale. Grâce à leur dévouement, Saint-Pie demeure une ville vivante, solidaire et accueillante. Leur contribution, souvent discrète, est pourtant essentielle. Derrière chaque activité réussie et chaque service offert, il y a des bénévoles engagés qui œuvrent avec cœur et conviction.

La Ville de Saint-Pie tient à saluer chaleureusement cet engagement remarquable. Les membres du conseil municipal reconnaissent l'ampleur du travail accompli et l'impact positif qu'il génère dans notre milieu. C'est pourquoi, année après année, une aide financière substantielle est accordée aux organismes communautaires. Ce soutien concret vise à appuyer leur mission et à leur donner les moyens de poursuivre leurs actions au service de la population. Pour l'année 2026, c'est un montant total de 56 385 \$ qui est remis en aide financière, sous différentes formes.

DANS CET ESPRIT DE RECONNAISSANCE, LE 22 MAI PROCHAIN, LE CONSEIL MUNICIPAL INVITE LES BÉNÉVOLES À UNE SOIRÉE DE RECONNAISSANCE TENUE EN LEUR HONNEUR, COMME LE VEUT LA TRADITION ANNUELLE. CE MOMENT PRIVILÉGIÉ SE VEUT UNE OCCASION DE CÉLÉBRER LEUR ENGAGEMENT, DE SOULIGNER LEUR CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE ET DE LEUR EXPRI-MER, COLLECTIVEMENT, TOUTE NOTRE GRATITUDE.

Encourager et valoriser le bénévolat, c'est investir dans la force collective de notre communauté. **À SAINT-PIE, NOUS SOMMES FIER(S) DE POUVOIR COMPTER SUR DES BÉNÉVOLES AUSSI DÉVOUÉS. LEUR ENGAGEMENT FAIT TOUTE LA DIFFÉRENCE ET CONTRIBUE À BÂTIR UN MILIEU DE VIE DONT NOUS POUVONS TOUS ÊTRE FIER(S).**

MERCI À TOUS LES BÉNÉVOLES!



LES ANIMAUX DE COMPAGNIE



Avec le temps doux et le soleil qui arrivent, l'envie de passer du temps à l'extérieur se pointe le bout du nez aussi; pour nous les humains, mais d'autant plus pour nos compagnons poilus!

Si jamais vous êtes témoins d'une infraction au règlement ou si vous avez une plainte à communiquer, vous devez contacter le mandataire de l'application des règlements ainsi que du contrôle des chiens et des chats sur le territoire de la Ville de Saint-Pie :



SPAD (Société protectrice des animaux de Drummond)
Heures d'ouverture du lundi au vendredi de 10 h à 18 h
1 855 472-5700



En dehors des heures d'ouverture, vous devez communiquer avec la Sûreté du Québec au 450-310-4141.

Saviez-vous que? Le nombre maximal de chiens par logement ou maison est de 2. Il en va de même pour le nombre maximal de chats.
Saviez-vous que? Il est **obligatoire** d'obtenir une licence par chien dès une nouvelle adoption.

Il existe deux règlements relatifs aux chiens et aux chats : règlement #194-2018 et le G300, Chapitre 8. Toutes les informations concernant les animaux de compagnie sont accessibles sur le site internet de la Ville de Saint-Pie au www.villest-pie.ca sous l'onglet Ville, dans la section Règlementation, Règlements municipaux et pour finir, sous l'onglet Contrôle des animaux.

Veuillez prendre note qu'en cas de non-respect de la réglementation, des constats d'infraction pourraient être délivrés.

NOUVEAU

Programme CSRSM



NOUVEAU

Le programme CSRSM (Capture, Stérilisation, Relâche et Maintien) est maintenant offert à l'ensemble des municipalités desservies par la SPA de Drummond. Ce programme vise à contrôler de façon humaine et responsable la population de chats communautaires vivant à l'extérieur, tout en améliorant leur bien-être et en favorisant une cohabitation harmonieuse avec les citoyens.

VOICI QUELQUES AVANTAGES DE LA STÉRILISATION DES CHATS COMMUNAUTAIRES :

- Réduction de la reproduction non désirée pour ainsi diminuer de façon durable la surpopulation féline
- Diminution de certains comportements problématiques (agressivité, marquage)
- Amélioration de la santé globale des chats
- Maintien de l'équilibre du territoire grâce à la réintroduction du chat dans son milieu habituel

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ :

- Chats errants vivant à l'extérieur. Les chats difficilement manipulables sont également pris en charge.
- Maximum de trois (3) chats par unité d'habitation
- Demeurer dans une ville ou municipalité desservie par la SPAD
- Les chats malades ou en mauvais état général ne sont pas admissibles au programme en raison des risques lors de la chirurgie.

ENGAGEMENT DU CITOYEN :

- Le citoyen responsable s'engage à nourrir, abreuver, veiller au bien-être de l'animal et offrir les soins vétérinaires nécessaires au besoin (à ses frais)
- Un abri adéquat doit être mis en place par le citoyen afin de protéger les chats du froid, de la chaleur et des intempéries

Vous reconnaîtrez un chat qui participe au programme grâce à une petite **entaille à l'oreille gauche** qui est effectuée sous anesthésie. Il est important de laisser cet animal dans son milieu, car c'est à cet endroit qu'il est pris en charge.

Pour toute demande ou pour plus d'informations :
cstrm@spad.ca

Pour être éligible au programme, des photos du chats dans son environnement extérieur, une preuve de résidence et le formulaire complété sont requis. Les candidats retenus seront contactés une semaine avant la prochaine journée de stérilisation.

La STÉRILISATION EST GRATUITE dans le cadre du programme CSRSM.
Des dons volontaires sont acceptés afin de nous aider dans notre mission.



INFORMATIONS SUR LES SERVICES

UNE PREUVE DE RÉSIDENCE SERA EXIGÉE.

PROCUREZ-VOUS UN PLANT D'ARBRES... **PLANTEZ LA VIE!**

La Ville de Saint-Pie procédera à la remise de plants d'arbres aux citoyens de la ville. Ces arbres sont offerts par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et distribués par « Les Clubs 4-H du Québec inc. ».

LA DISTRIBUTION AURA LIEU :
Le samedi 9 mai 2026 de 9 h à 12 h
à l'hôtel de ville 77, rue Saint-Pierre (garage municipal)

Ces plants d'arbres* sont remis gratuitement dans le cadre du mois de l'arbre et des forêts. Il est bon de se rappeler que l'objectif principal de ce projet est de sensibiliser et d'éduquer la population québécoise à l'importance et au respect de l'arbre ainsi que de notre patrimoine forestier. Une invitation toute particulière est adressée à nos riverains désireux de préserver les berges et combattre l'érosion.

**Les essences seront connues uniquement au moment de la distribution.*

Le saviez-vous?

De nombreux aliments et cultures dont nous dépendons ont besoin de la pollinisation des abeilles. C'est le cas notamment de nombreux fruits et légumes ainsi que des amandes, du lin, du sarrasin et du tournesol. Inversement, les abeilles ont également besoin du pollen des fleurs pour survivre. Nous vous encourageons à fleurir vos cours pour le bien des abeilles et le plaisir des yeux.



LA VILLE SE RÉSERVE LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS.

Si les arbres ne sont pas reçus à la date prévue, la distribution se fera le samedi suivant, soit le 16 mai. Consultez la page web, la confirmation de date y sera inscrite.

Au moment de la parution du journal, nous n'avons encore reçu aucune confirmation du ministère nous fournissant des plans d'arbres. Contactez l'hôtel de ville la semaine avant la distribution afin de vous assurer de leur réception.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

INVITATION À LA PRÉSENTATION PUBLIQUE DE LA POLITIQUE SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le jeudi 9 avril 2026 à 19h, les membres de la Commission sur le développement durable de la Ville de Saint-Pie convient les citoyennes et citoyens de Saint-Pie à assister à la présentation publique de la Politique sur le développement durable et de son Plan d'action 2025-2029.

La présentation se tiendra à la salle multifonctionnelle de la bibliothèque municipale au 65-A, avenue Saint-François.*

Au cours des dernières années, la Ville de Saint-Pie a posé des gestes concrets pour contribuer à la réduction de son empreinte environnementale. Ceci fut possible notamment par l'élargissement de son réseau cyclable, la subvention de produits hygiéniques réutilisables, l'achat d'un véhicule électrique pour le Service des loisirs et d'un camion électrique pour le Service des travaux publics, ainsi que l'installation de deux bornes de recharge pour véhicule électrique sur son territoire. La Ville aspire à poursuivre l'application de gestes écoresponsables, consciente que les actions entreprises à l'échelle locale, même modestes, peuvent avoir un impact significatif à long terme sur la préservation de notre environnement, tout en inspirant d'autres à suivre cet exemple.

*L'accès à la salle nécessite l'utilisation d'escaliers. Veuillez communiquer avec nous pour une solution alternative.



La Ville de Saint-Pie s'engage donc aujourd'hui officiellement dans la voie du développement durable par la publication de cette première politique portant sur le sujet. Celle-ci incarne l'engagement concret de la Municipalité à répondre aux enjeux climatiques tout en promouvant la qualité de vie des citoyens. Elle s'articule autour de principes fondamentaux : la réduction de l'empreinte écologique de la Municipalité, la valorisation des ressources naturelles et de nos terres, le soutien à une économie locale durable, la mobilité écoresponsable, ainsi que la sensibilisation et l'implication citoyenne.

La Politique de développement durable, ainsi que le plan d'action y étant associé, sont l'aboutissement de la volonté de la Ville de Saint-Pie de s'inscrire dans un modèle de gestion plus responsable, plus inclusif et respectueux des équilibres naturels, tout en conciliant les besoins des générations présentes et futures.

Notre vision est simple : faire de Saint-Pie une municipalité où l'environnement, l'économie et la vie communautaire et sociale se rejoignent harmonieusement pour le bien-être de tous.

**Commentaires?
Questions? Écrivez-nous!**



develop.durable@villem-pie.ca



LA MAISON DE CYPRIEN

Une des belles maisons de Saint-Pie se tient au coin nord-est des rues Notre-Dame et Lafontaine depuis plus de 100 ans. Elle a si peu changée que tous la reconnaîtront instantanément. Cyprien St-Pierre [1871—1942] en fut le concepteur. Il fit l'acquisition de cet emplacement en 1914.

Propriétaire d'une terre à bois sur la montagne de Saint-Paul-d'Abbotsford, pendant deux hivers, il abattit, charroya, fit scier et fit sécher à la chaufferie, tout le bois de service dont il avait besoin pour construire. Avec l'aide d'un bon ouvrier charpentier, il érigea sa maison sur le site de la vieille maison qu'il avait, au préalable, déménagée au fond du terrain. Elle fut terminée en octobre 1917.



Son fils Antonatien [1903—1993] nous en donnait cette description dans ses mémoires en 1989 : **Un octogénaire ressasse ses souvenirs**

...

« L'extérieur — Le solage est en béton solide, le revêtement extérieur est en briques crénelées de première qualité sur les deux étages et sur la cuisine à un seul étage. Les poteaux de la galerie sont faits avec la même brique, appuyés sur des piliers de béton. Le toit est à pignon avec couverture de tôle. Les murs du troisième étage (ou grenier) sont recouverts de papier à grands carrés de deux couleurs, imitant la brique. Le plus remarquable est le « bay-window » à l'angle donnant sur les deux rues, appuyé sur le solage et faisant les trois étages de la maison et surmonté d'une coupole. Les fenêtres sont à guillotine.

L'intérieur — Le plancher du sous-sol (cave) est de ciment à la grandeur; la tuyauterie et les égouts sont faciles d'accès. Un

coin est aménagé en garde-manger, servant de chambre froide. Au premier étage, à l'avant, est le salon, puis il y a une grande salle à manger et une chambre et, à l'arrière, la cuisine donnant sur la rue de côté, la rue Lafontaine. Il y a aussi la toilette, l'escalier donnant accès au deuxième étage et une grande remise avec un escalier pour aller à la cave et une sortie vers l'extérieur.

À l'étage sont quatre chambres à coucher, une salle de bain complète et un escalier à pentures que l'on abaisse pour aller au grenier.

Il est à remarquer que tous les planchers sont en bois franc, en planches étroites embouffetées. Les plafonds sont en tôles d'environ 15 pouces, carrées, décorées de motifs à la mode du temps, comparables aux plafonds suspendus d'aujourd'hui. »

Et portez une attention spéciale au chêne que l'on aperçoit sur les deux images sur la rue Lafontaine. Peu de propriétés de Saint-Pie possédaient un chêne dans leur paysagement. De petit, il est devenu un arbre remarquable qui, encore aujourd'hui a attiré mon regard tout dernièrement alors que je tournais sur Saint-François au coin de la rue Saint-Pie. Les aménagements plus récents ont multiplié leur nombre.



Magnifique résidence construite par le Dr. Léonard Archambault en 1910—1911. Sur la photo, le Dr. et son épouse, Mlle M. Antoinette, Paul-Auguste et Philippe Archambault. Aujourd'hui, résidence du Dr. A. St-Pierre.

Quant à la vieille maison, il est dit qu'à l'été 1918, elle fut déménagée dans un autre secteur du village, ensuite rénovée, louée pour quelques années puis vendue. Quelqu'un connaît la suite ?

De nos jours, la diversité des essences fait oublier ce fait des vieux arbres remarquables.

Antonatien St-Pierre, est né le 18 avril 1903 à Saint-Pie. Il fit son cours classique à Saint-Hyacinthe puis étudia la médecine à l'Université Laval de Québec où il gradua bon premier en juin 1930. Il acheta dès le mois d'août suivant la belle maison du docteur Léonard Archambault à Saint-Dominique où il s'établit et pratiqua durant cinquante ans.

Source : Mario Coderre, *Histoire de Saint-Dominique*, 1983, p329



HEURES DU CONTE 22 AVRIL À 18H30 13 MAI À 18H30

À LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE

Nous profiterons aussi de l'occasion pour souligner le Jour de la Terre.

Venez voir ce que Karen, Priscilla et Marjorie vous ont préparé pour la **dernière heure du conte de la saison**. Tu aimes beaucoup les histoires et tu as entre 3 et 8 ans, viens nous rejoindre à la bibliothèque pour cette activité. C'est gratuit et amusant!



BRIDGE

Vous aimeriez apprendre les règles du Bridge et vous joindre au Club de bridge de Saint-Pie? Le Club vous propose des séances qui vous permettront d'apprendre et de jouer dans un environnement convivial. Les rencontres ont lieu le jeudi à la salle multifonctionnelle de la bibliothèque municipale.

Pour toute information, contactez Jacinthe Martin au 450-261-6268.

UNE NAISSANCE UN LIVRE

Il n'est jamais trop tôt pour lire avec son enfant! En effet, les nombreux bienfaits de la lecture influenceront positivement son développement.

Les nouveaux parents qui abonneront leurs enfants de moins d'un an à la bibliothèque municipale auront accès à la trousse du parfait bébé-lecteur dans le cadre du programme **Une naissance un livre** de l'Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ).

Entièrement gratuit, le programme **Une naissance un livre** vise à favoriser la lecture dès le plus jeune âge et à encourager la fréquentation de la bibliothèque publique en famille. Il met en valeur les créatrices et créateurs d'ici, positionne le livre comme un jouet riche pour développer les connaissances des tout-petits, en plus de garantir l'accès à toutes les ressources disponibles dans les bibliothèques publiques.

NOUVEAUTÉS

Pour voir d'autres nouveautés, consultez le catalogue de la bibliothèque au www.villest-pie.ca sous l'onglet **Service des loisirs**, cliquez sur **Bibliothèque** pour accéder au catalogue en ligne.



VENTE DE LIVRES à petits prix

PRÉPAREZ VOS SACS À EMPLETTES!

La vente de livres presque neufs se déroule à partir du **mardi 2 juin** durant les heures d'ouverture de la bibliothèque. Une belle variété de documents retirés de la collection ou reçus en dons seront mis en vente à petit prix.

Premiers arrivés, premiers servis! ARGENT COMPTANT SEULEMENT



CLUB DE LECTURE ADULTES

Vous avez le goût d'échanger et de partager vos impressions sur des lectures que vous faites? Participez aux rencontres du Club de lecture pour adultes qui se déroulent à la bibliothèque municipale. Ces rencontres ont lieu aux 6 semaines et elles permettent de créer des liens entre lecteurs qui partagent souvent la même passion. Des choix de lecture sont proposés soit par auteur, par thème ou par genre littéraire. C'est l'occasion de trouver des lectures pertinentes et inspirantes en plus de découvrir de nouveaux livres et de nouveaux auteurs. Le tout se déroule dans la bonne humeur.

Si vous êtes intéressé à participer au Club, contactez Jacinthe Martin au 450-261-6268.



CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ TD 2026



Le Club se déroulera à la salle multifonctionnelle de la bibliothèque le mercredi en avant-midi à partir du **mercredi 8 juillet jusqu'au 12 août à la bibliothèque municipale**. Nous vous proposerons des suggestions de lecture, des activités pour bricoler et s'amuser. C'est une belle façon d'encourager les enfants à continuer de lire pendant l'été.

À l'horaire le **mercredi 22 juillet à 9h30** : atelier « À la découverte de nos oiseaux » avec Catherine Plante, artiste. Cet atelier sera une initiation au monde des oiseaux et à l'illustration naturaliste. À vos crayons à colorier! Cette activité est gratuite pour les jeunes et moins jeunes.



CONFÉRENCE GRATUITE SUR L'ALIMENTATION

« La nourriture, une alliée pour notre santé »

L'alimentation joue un rôle préventif et thérapeutique important pour notre santé. Bien manger nous aide à fournir l'énergie à notre corps, les nutriments nécessaires à la réparation des tissus et des cellules et aide à renforcer notre système immunitaire. Il nous est possible de créer des pharmacies dans nos cuisines et de nous en servir pour optimiser notre santé. C'est une façon intelligente de nous guérir et prendre soin de nous. Mais comment y arriver? Quels aliments sont à privilégier? Comment les aliments peuvent-ils jouer un rôle déterminant sur nos différents systèmes ou même certaines parties de notre corps? Pour en savoir plus, assistez à cette conférence.

Une conférence ouverte à toute personne souhaitant améliorer sa santé par l'alimentation

CONFÉRENCIÈRE : Amélie Martin, T. Diététicienne, Entraîneur certifiée **Pour tous, Gratuit!**

QUAND : Jeudi le 30 avril à 19h

LIEU : À la bibliothèque de Saint-Pie, au 65-A, avenue Saint-François à Saint-Pie

EXPOSITIONS

Artiste autodidacte, Hélène Brisebois crée à partir du regard qu'elle porte sur le monde. Ses toiles saisissent la beauté éphémère de moments précieux. En utilisant l'acrylique mixte sur masonite comme médium privilégié, elle traduit ses émotions et ses expériences dans une peinture sensible et habitée.

À voir à partir du mois du 1^{er} avril.

LOISIRS ET CULTURE



CAMP SPORTS

20-21 et 24 AOÛT 2026

AVEC SONIA GIROUARD, SÉBASTIEN PINARD ET KEVIN VALCOURT,
enseignants en éducation physique

En partenariat avec le Service des loisirs de la Ville de Saint-Pie

INSCRIPTIONS

Dès le **5 mai à 10h**, via notre plateforme d'inscription Qidigo.

HORAIRE | DE 8 H À 15 H

SERVICE DE GARDE EN OPTION | 15 H À 17 H

Il faut un minimum de 20 enfants pour ouvrir le service de garde.

Retards : à partir de 17h05, des frais de retard s'appliqueront, à raison de 5 \$ par enfant par tranche de 5 minutes.

LIEU

Lieu d'accueil (arrivées et départs) :
Centre sportif et culturel (50, avenue Garneau).

Dans la journée, les groupes se déplaceront au terrain des loisirs selon la température.

COÛTS

- Minimum de 60 jeunes pour que le camp ait lieu.
- Forfait semaine complète* (3 jours) : 85 \$ incluant le dîner pizza du lundi.
- À la journée : 35 \$ ou 40 \$ pour le lundi 24 août avec pizza
- Service de garde : 7 \$ par jour

RABAIS FAMILLE!

*Rabais de 5 \$ sur l'inscription du 2^e enfant et plus d'une même famille, valide uniquement sur le forfait complet.

MODALITÉS DE PAIEMENT

Païement en ligne par Qidigo: Interac, Visa ou Mastercard

REMBOURSEMENT

Aucune demande de remboursement ne sera acceptée après le **7 août 2026 midi**. Seules exceptions : la place est déjà comblée par un autre enfant sur la liste d'attente ou sur présentation d'un papier médical. Des frais de 10 \$ seront appliqués. Aucun remboursement ne sera effectué pour un enfant qui doit rester à la maison en raison de symptômes s'apparentant à une pathologie infectieuse.

INFOS PERTINENTES

- Les enfants devront apporter un dîner froid, des collations et une bouteille d'eau.
- Habillement et chaussures de sport exigés.
- Crème solaire, maillot de bain et serviette à apporter.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- Avoir fréquenté l'école au Cœur-des-Monts, pour l'année scolaire 2025-2026.
- L'enfant doit bien fonctionner en grand groupe.
- L'enfant doit avoir un intérêt pour le sport.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ LE SERVICE DES LOISIRS AU 450 772-2488, POSTE 227 OU COORDO.LOISIRS@VILLEST-PIE.CA



PROGRAMMATION JEUNESSE ET FAMILIALE Printemps 2026

INSCRIPTIONS au www.villest-pie.ca

PÉRIODE D'INSCRIPTIONS :

- ★ À partir du 20 mars à 10 h via notre plateforme en ligne Qidigo.
- Des frais de 25 % seront ajoutés pour les non-résidents.**

★ PAIEMENT obligatoire pour procéder à l'inscription. Le reçu de transaction fera office de confirmation d'inscription. Nous communiquerons avec vous uniquement si le cours est annulé.

- > Inscription en ligne : carte de crédit et débit préautorisé
- Inscription en personne : débit, argent et chèque (durant les heures d'ouverture de l'hôtel de ville)

POLITIQUE FAMILIALE (NOUVEAUTÉ À L'ESSAI POUR LE PRINTEMPS 2026)

Selon le nombre d'enfants inscrits par famille à la même activité, les enfants de 17 ans et moins peuvent profiter d'une réduction de 5 \$, 10 \$ ou 15 \$ pour les cours offerts par le Service des loisirs à la Ville de Saint-Pie. (Résidents seulement).

POUR BÉNÉFICIER DE CET ESCOMPTE, VEUILLEZ ADRESSER UN COURRIEL AU COORDONNATEUR DES LOISIRS.

ANNULATION :

Le Service des loisirs se réserve le droit d'annuler ou de modifier l'horaire d'une activité sans avis préalable. Un nombre minimal de participants est requis pour démarrer les activités.

REMBOURSEMENT :

Si vous annulez votre inscription avant la date de début du cours, des frais d'administration de 10 \$ seront retenus de votre paiement. Si vous désirez abandonner un cours alors qu'il a débuté il est possible de le faire 2 jours ouvrables avant le 2^e cours. Dépassé ce délai, aucun remboursement ne sera possible, sauf sur présentation d'une preuve médicale démontrant l'impossibilité de pouvoir continuer à participer. Dans ces 2 cas, le montant des cours non suivis sera remboursé, mais des frais d'administration de 10 \$ vous seront imposés.

Toute demande de remboursement devra être faite par courriel au coordonnateur en loisirs.

En cas de paiement en ligne par débit préautorisé refusé, des frais de 25 \$ s'appliqueront. Un délai de quelques jours est à prévoir pour la confirmation des fonds.

POUR INFORMATIONS : 450 772-2488 poste 227 ou coordo.loisirs@villest-pie.ca
La programmation est également disponible sur le site internet de la Ville de Saint-Pie au www.villest-pie.ca



Activités	Dates	Horaires	Lieux	Nombre de cours	Prix résident	Nombre de personnes
Découverte danse Hip-Hop (4-6 ans) Studio Hipnoze	13 avril au 11 mai	Lundi 18 h à 18 h 45	Salle des miroirs Pavillon des loisirs 165, rue Lacasse	5	47 \$	Min. : 7 Max. : 15
Découverte danse Hip-Hop (7-9 ans) Studio Hipnoze		Lundi 18 h 45 à 19 h 45		5	63 \$	Min. : 7 Max. : 15
Karaté libre* Sensei Patrick Desrosiers	13 avril au 1er juin <i>Pas de cours le 18 mai</i>	Lundi 18 h 30 à 19 h 30	Pavillon Bon-Séjour – Gymnase 145, rue de la Présentation	7	56 \$	Min. : 13 Max. : 30
Karaté avancé* (Ceinture bleue et plus) Sensei Patrick Desrosiers		Lundi 19 h 45 à 20 h 45		7	56 \$	Min. : 13 Max. : 30
Mini-soccer 3 ans	19 mai au 7 juillet	Mardi 17 h 45 à 18 h 30	Parc du Domaine Bousquet Intersection rue Bousquet et avenue Desmarais	8	70 \$	Min. : 10 Max. : 18
Mini-soccer 4 ans		Mardi 18 h 35 à 19 h 20		8	70 \$	Min. : 10 Max. : 18
Karaté* Débutant Sensei Patrick Desrosiers	15 avril au 3 juin	Mercredi 18 h 30 à 19 h 45	Pavillon Bon-Séjour – Gymnase 145, rue de la Présentation	8	64 \$	Min. : 13 Max. : 30
Karaté (7 et +)* Intermédiaire Sensei Patrick Desrosiers		Mercredi 19 h 45 à 20 h 45		8	64 \$	Min. : 13 Max. : 30
Atelier créatif, L'art de jouer (7 à 12 ans) Avec : Jocelyne Jodoin	16 avril au 14 mai	Judi 18 h à 19 h	Salle multifonctionnelle Bibliothèque (sous-sol) 65-A, avenue Saint-François	5	125 \$	Min. : 6 Max. : 12
Multi sports (7-11 ans) Mentos et Toupie	16 avril au 14 mai	Judi 18 h 30 à 19 h 30		5	33 \$	Min. : 12 Max. : 18
Mini gym avec parent (3 ans) Charlotte et Pixel		Samedi 9 h à 9 h 45		7	34 \$	Min. : 6 Max. : 10
Initiation à la gym (4-5 ans) Charlotte et Pixel	18 avril au 6 juin <i>Pas de cours le 16 mai</i>	Samedi 10 h à 10 h 45	Pavillon Bon-Séjour – Gymnase 145, rue de la Présentation	7	34 \$	Min. : 6 Max. : 12
Initiation à la gym (6-8 ans) Charlotte et Pixel		Samedi 11 h à 12 h		7	46 \$	Min. : 6 Max. : 12
Cours de gym (9-12 ans) Charlotte et Pixel		Samedi 12 h à 13 h		7	46 \$	Min. : 6 Max. : 12



Équipement de protection obligatoire

*Pour tous les cours de karaté :

- Les adultes sont les bienvenus
- Des frais supplémentaires sont à prévoir pour les passages de ceinture.
- Kimono et équipement non inclus (doit être acheté auprès du professeur)
- Un rabais de 10\$ sera offert à l'inscription de 2 cours de karaté pour une même personne.



PROGRAMMATION ADULTE

À APPORTER



Activités	Dates	Horaires	Lieux	Nb de cours	Prix résident	Nb de personnes
Cardio – Tonus Par Amélie Martin	13 avril au 1er juin Pas de cours le 18 mai	Lundi 19 h 30 à 20 h 20		7	53 \$	Min. : 15 Max. : 30
Tonus doux/Stretching Par Amélie Martin	14 avril au 2 juin	Mardi 9 h 30 à 10 h 30	Joli Site 920, Petit rang Saint-François	8	60 \$	Min. : 7 Max.: 20
Pilates Tonus Par Amélie Martin	14 avril au 2 juin	Mardi 19 h 10 à 20 h		8	60 \$	Min. : 7 Max.: 20
Yoga Par Dominique Tremblay	15 avril au 3 juin	Mercredi 18 h à 19 h 30	Localdela FADOQ 301, rue Notre-Dame	8	80 \$	Min. : 13 Max. : 20
Volley ball	15 avril au 17 juin	Mercredi 19 h 30 à 21 h 45	Centre sportif culturel Gymnase Desjardins 50, avenue Garneau	10	50\$	Min. : 12 Max. : 18
Mise en forme Par Amélie Martin	16 avril au 5 juin Pas de cours le 14 mai	Jeudi 9 h 30 à 10 h 20	Joli Site 920, Petit rang Saint-François	7	53\$	Min. : 7 Max. : 20
Stretching/Mobilisation - Prévention des blessures Par Amélie Martin	16 avril au 5 juin Pas de cours le 14 mai	Jeudi 10h 30 à 11h20		7	53\$	Min. : 7 Max. : 20

ACTIVITÉS JEUNESSE À LA CARTE

Activités	Dates	Horaires	Lieux	Nombre de cours	Prix résident	Nombre de personnes
Cours de gardiens avertis	23 mai	Samedi 8 h à 16 h	Salle multifonctionnelle Bibliothèque (sous-sol)	Cours unique	55 \$	Min. : 8 Max. : 15
Cours prêts rester seuls	24 mai	Dimanche 9 h à 15 h	65-A, avenue Saint-François	Cours unique	50 \$	Min. : 8 Max. : 15

ACTIVITÉS LIBRES

Activités	Dates	Horaires	Lieux	Nombre de cours	Prix résident	Nombre de terrains
Pickleball Apportez votre propre équipement. Quelques raquettes sont disponibles en prêt pour initiation.	Du 14 avril au 16 juin	Mardi 18 h 15 à 21 h 15	Centre sportif et culturel Gymnase Desjardins 50, avenue Garneau	10	3 \$ payable à la fois	4 terrains disponibles
	Du 16 avril au 18 juin	Jeudi 18 h 15 à 20 h				
Pickleball parent/enfant	Du 15 avril au 17 juin	Mercredi 18 h 15 à 19h 15				
Abonnement Pickleball libre 2026	Les cartes seront produites tous les mardis matin et disponibles au Centre sportif le soir même. Une fois la carte d'abonnement remise, l'utilisateur en a la pleine responsabilité. Les abonnements sont valides à partir de la date d'achat jusqu'au 31 décembre 2026 inclusivement. Après cette date, il sera IMPOSSIBLE de reporter les séances non utilisées à l'année suivante ni de rembourser une partie de la carte.			10	28 \$	 À APPORTER
			24	65 \$		



INSCRIPTIONS 2026 AU CAMP OURAGAN

Camp de jour offert du 25 juin au 19 août par le Service des loisirs de la Ville de Saint-Pie.

S'adresse aux jeunes de 5 à 12 ans. Les enfants de 5 ans devront avoir fréquenté la maternelle 5 ans durant l'année scolaire 2025-2026.

Les élèves ayant fréquenté la maternelle 4 ans ne seront pas admissibles au camp de jour Ouragan. Le Centre de la Famille St-Pie ouvrira un camp de jour spécifiquement pour les élèves de la maternelle 4 ans.

→ **INSCRIPTION DU 24 mars 10 h au 17 avril, via notre plateforme d'inscription Qidigo**

→ Étant donné le nombre limité de places, le camp Ouragan est réservé aux résidents de Saint-Pie.

→ Toute personne rencontrant des difficultés techniques avec la plateforme pourra obtenir un soutien en appelant au **450-772-2488 poste 227**



MODALITÉS DE PAIEMENT

Notre plateforme d'inscription est dotée d'un paiement en ligne. Un paiement sera donc exigé à l'inscription.

Il sera possible de payer votre facture du camp de jour en totalité ou en 3 versements.

- 1^{er} versement, à l'inscription (40 %)
- 2^e versement, 24 avril (30 %)
- 3^e versement, 22 mai (30 %)

→ Les versements 2 et 3 se prendront automatiquement, aux dates inscrites plus haut, selon la méthode de paiement initiale (débit préautorisé ou crédit).

MODALITÉS D'ANNULATION ET DE MODIFICATION ANNULATION D'UN SÉJOUR

Toute demande d'annulation pour un séjour au camp de jour doit être adressée par courriel à coordo.loisirs@villest-pie.ca ou par téléphone au 450-772-2488 p. 227.

La date limite pour annuler un séjour est le **1^{er} juin** de chaque année.

Des frais d'administration de 10\$ par enfant pour chaque séjour annulé s'appliquent.

Pour plus d'information, référez-vous au guide du parent ou à votre reçu d'inscription.

SÉJOURS	DATES	TEMPS PLEIN DU LUNDI AU VENDREDI			TEMPS PARTIEL DU LUNDI AU MERCREDI		
		CAMP DE JOUR (8 H 30 À 16 H)	SERVICE DE GARDE		CAMP DE JOUR (8 H 30 À 16 H)	SERVICE DE GARDE (LUNDI AU MERCREDI)	
			6 h 30 à 8 h 30	16 h à 17 h 30		6 h 30 à 8 h 30	16 h à 17 h 30
Semaine 1	25 et 26 juin	60 \$	13 \$	13 \$	N/D	N/D	N/D
Semaine 2 *	29 juin au 3 juillet	105 \$	25 \$	25 \$	90 \$	19 \$	19 \$
Semaine 3	6 au 10 juillet	105 \$	25 \$	25 \$	90 \$	19 \$	19 \$
Semaine 4	13 au 17 juillet	105 \$	25 \$	25 \$	90 \$	19 \$	19 \$
Semaine 5	20 au 24 juillet	105 \$	25 \$	25 \$	90 \$	19 \$	19 \$
Semaine 6	27 au 31 juillet	105 \$	25 \$	25 \$	90 \$	19 \$	19 \$
Semaine 7	3 au 7 août	105 \$	25 \$	25 \$	90 \$	19 \$	19 \$
Semaine 8	10 au 14 août	105 \$	25 \$	25 \$	90 \$	19 \$	19 \$
Semaine 9	17 au 19 août	N/D	N/D	N/D	90 \$	19 \$	19 \$

RABAIS FAMILLE OFFERT (plus de détails sur notre site web)

* Ouvert le 1^{er} juillet 2026

*** Cette année, toutes les activités spéciales ainsi que les fournisseurs de service sont inclus dans le tarif d'inscription. Il n'y aura pas de sortie à l'extérieur du camp de jour sollicitant un montant supplémentaire.

► Pour toute autre question, n'hésitez pas à vous référer à notre site web ou à communiquer avec le Service des loisirs par téléphone au 450 772-2488 poste 227 ou par courriel à coordo.loisirs@villest-pie.ca





ÉVÉNEMENTS ESTIVAUX 2026

TOUTES LES ACTIVITÉS SONT GRATUITES*!

*Exceptions : nourriture, breuvages et inscriptions aux tournois.



WWW.VILLEST-PIE.CA



SAMEDI 6 JUIN - DESCENTE DE BATEAU SAINT-PIE

ACTIVITÉ DE PÊCHE EN HERBE

Activité offerte par le Club de Chasse et Pêche Maska Inc.

Pour plus d'infos,
visitez leur site Internet : www.clubdechasseetpechemaska.com



VENDREDI 12 JUIN - PARC EUCLIDE-LACASSE
20H30

CINÉ EN FAMILLE

Diffusion d'un film en plein air.
Prêt de jeux en famille en attendant le début du film.
Apportez vos chaises!

PRÉSENCE DE MACPOPCORN (\$)

SAMEDI 20 JUIN - TERRAIN DES LOISIRS DE 9H À 1H

FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC À SAINT-PIE

présentée par Royal Pyrotechnie

*Cette année, pour souligner les 60 ans de Royal Pyrotechnie,
on vous réserve plusieurs surprises...de taille!*

- Tournoi de balle de rues par Sébastien Pinard
- Zone familiale et kermesse
- Tatouage au airbrush
- Spectacle de Kiro
- Chansonnier
- Les Quatre Chevaliers
- Band principal : William Gravel
- Feux d'artifice et autres surprises par Royal Pyrotechnie

1h Fermeture du site
Nourriture et breuvages (\$)

Queues de castor, Cornet en cavale, bar de la Fête nationale

La Fête
nationale
du Québec
à Saint-Pie



MERCREDIS - TERRAIN DES LOISIRS
18H30 À 21H30
10 ET 17 JUIN - 8 ET 15 JUILLET
12 ET 19 AOÛT - 2 ET 9 SEPTEMBRE

SOIRÉE DANSE COUNTRY AVEC MICHAËL COTNOIR

18h30 à 21h30 sur la patinoire multifonctionnelle

Ouvert à tous! Aucune inscription requise.
Prix d'entrée : non obligatoire, à votre discrétion sur place.



MERCREDIS - TERRAIN DES LOISIRS
DE 17H À 21H30
10 JUIN - 8 JUILLET - 12 AOÛT

MERCREDIS GLACÉS AVEC CORNET EN CAVALE (\$)

Les mercredis au terrain des loisirs sont bien occupés!
Entre les parties de balle, de soccer et de dek hockey,
la danse country, le tennis et les jeux d'eau...
quoi de mieux que de se rafraichir avec des délices glacés!



SAMEDI 4 JUILLET - TERRAIN DES LOISIRS
DE 9H À 12H

FIESTA DES TOUT-PETITS

Jeux et animations adaptés pour les petits,
d'âge préscolaire. Espace pour mamans,
gracieuseté du Centre de la famille St-Pie.





SAMEDI 11 JUILLET - TERRAIN DES LOISIRS
**SPECTACLE ET FEUX D'ARTIFICE
 EN SOIRÉE**

10-11-12 JUILLET - TERRAIN DES LOISIRS
**TOURNOI DE BALLE
 FAMILLE ET ENTREPRISE**

La Ville de Saint-Pie est fière de soutenir financièrement les activités présentées dans le cadre du Tournoi de balle famille et entreprise et d'accompagner les organisateurs : Nancy Maynard, France Griggs et l'équipe du Centre de la famille St-Pie.

Activités offertes également sur le site :
 Zone jeunesse, danse country, tournoi de dek hockey, pétanque, feux d'artifice, spectacle musical. Alcool et nourriture en vente (\$).



SAMEDI 29 AOÛT - TERRAIN DES LOISIRS
 10H À 15H

FÊTE FAMILIALE

Des activités amusantes pour toute la famille afin de fêter la fin de la saison estivale!

- Mur d'escalade Pop bloc
- Épluchette de blé d'inde
- Slackline
- Cornet en cavale (\$)
- Maquillage
- Caricaturiste
- Jeux gonflables
- Et autres surprises!



SAMEDI 19 SEPTEMBRE - SURFACE DE DEK HOCKEY
 8H30 À 20H

**DÉFI DANS L'CHAMPS
 4^E ÉDITION**

TOURNOI DE DEK HOCKEY SAINT-PIE

- ★ Inscription requise (\$)
- ★ Tournoi mixte pour les 16 ans et plus
- ★ Détails à venir sur les réseaux sociaux



LIGUE DE PÉTANQUE

INSCRIPTION POUR LA PÉTANQUE DE SAINT-PIE

Avec l'arrivée du printemps, nous vous invitons à vous inscrire à la Ligue de pétanque pour la saison estivale 2026.

L'inscription se fera au Pavillon des loisirs LE MARDI, 28 AVRIL, ENTRE 18H15 ET 19H30, au même coût de 20 \$ pour la saison.

Les activités se tiendront les mardis soirs, du 13 mai au 1^{er} septembre inclusivement.

Vous devrez vous inscrire entre 18h et 18h45 au plus tard, chaque semaine.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Raynald Pomerleau au 450-772-2904.

À bientôt



HORAIRE DES CÉLÉBRATIONS

CARÊME ET SEMAINE SAINTE 2026
UNITÉ PASTORALE DES MOISSONS

Célébration du pardon :

Dimanche 22 mars

14h | Saint-Pie (moment de sérénité et de paix à vivre)

SEMAINE SAINTE : *Exposition et don de crucifix à l'église Saint-Pie*

Dimanche des Rameaux 29 mars :

9h Messe Saint-Damase

9h Messe Sainte-Cécile

10h30 Messe Saint-Pie

10h30 Messe Roxton Pond

14h Messe Saint-Dominique

Mercredi saint (1^{er} avril) :

19h30 Messe chrismale à la Cathédrale (Saint-Hyacinthe)

TRIDUUM PASCAL :

Jeudi saint (2 avril) :

19h Sainte-Cécile (+ Roxton Pond)

19h Saint-Dominique (+ Saint-Pie et Saint-Damase)

Vendredi saint (3 avril) :

15h Saint-Dominique

15h Sainte-Cécile

15h Saint-Damase

15h Roxton Pond

19h Saint-Pie (Mise en scène de la Passion)

Veillée pascale (samedi 4 avril) :

20h Sainte-Cécile (5 paroisses)

PÂQUES

Dimanche de Pâques (5 avril) :

9h Saint-Dominique

9h Sainte-Cécile

9h Saint-Damase

10h30 Roxton Pond

10h30 Saint-Pie

Confirmation

Dimanche 31 mai

10h30 | Saint-Pie

Joyeuses Pâques à toutes et à tous !

INVITATION SPÉCIALE

Dimanche le 12 avril 2026 à 10h30

à l'église de Saint-Pie

Célébration dominicale : Bénédiction des semences et des tracteurs.

Avec le retour du printemps et le début des travaux aux champs, nous vous invitons à venir célébrer ensemble la Bénédiction des semences et des tracteurs. Cette célébration se veut un moment de fraternité et l'occasion de confier à Dieu notre saison agricole, nos terres, nos récoltes et tous ceux qui y travaillent. Venez échanger avec les paroissiens de votre réalité et une invitation particulière à la relève dans ce domaine et les agriculteurs des paroisses environnantes. Emmenez vos amis !



CERCLE des fermières

La réunion de mars fut une assemblée générale pour déterminer s'il y aura dissolution de l'organisme.

La date de la réunion d'avril a été déterminée à cette même réunion. Pour la connaître, veuillez contacter Thérèse Sansoucy au 450 772-2741.

Le **13 mai** aura lieu un souper pour la fête des Mères au Restaurant 235 à 17h30.
Bienvenue à toutes!

Pour toute question, contactez Thérèse Sansoucy au **450-772-2741**

CENTRE DE BÉNÉVOLAT DE SAINT-HYACINTHE

(remplace anciennement la Popote Roulante)

SERVICE DE REPAS CHAUDS CUISINÉS LE MATIN MÊME
le mardi et / ou le jeudi, entre 11 h 30 et 12 h 30

Toutes les personnes de 65 ans et plus ou les personnes en convalescence, en perte d'autonomie peuvent bénéficier du service de façon temporaire ou prolongée. En plus d'alléger la corvée de repas, c'est une façon de se faire un cadeau ou d'en offrir un à un ami, un parent ou un voisin.
Des certificats-cadeaux sont disponibles.

POUR INFORMATION OU COMMANDER

450-773-4966 POSTE 35

fadoq

SAINT-PIE
301 rue Notre-Dame

Nos activités se déroulent au 301 rue Notre-Dame, Saint-Pie.

DINER

le 15 avril à midi à la **cabane à sucre Martin** située à Sainte-Cécile de Milton

SOUPER

Père-mère le 30 mai avec animation par Pat Boucher

BINGO

les lundis 20 avril et 18 mai à 19h

Nous vous attendons en grand nombre.

- Café, croustilles et grignotines vendues sur place. Bienvenue à tous (18 +)

CARTES

Nous jouons au **whist tous les lundis à 13h30.**

Collation faite maison et prix de participation pour tous.

COURS DE DANSE

les 6, 13, 24 et 27 avril et les 4, 11, 22 et 25 mai. Professeur : Jean-Pierre Armand. Ambiance amicale alors nous vous invitons à vous joindre à nous.

LOCATION

Nous vous offrons la location de notre belle salle pour des réunions de toute occasion, avec ou sans repas, chaud ou froid.

- Jacqueline Therrien-Lachance 450 772-5226 ou kinjc2025@outlook.fr



PARRAINAGE CIVIQUE CRÉATEUR D'AMITIÉS

Parrainage civique t'invite à
mettre encore plus de
couleurs dans ton automne!
Deviens l'ami bénévole d'une
personne aux différentes
capacités! 3 heures par mois
pour ensemble, bâtir un
monde plus inclusif!

Informe-toi au 450 774-8758,

parrainagecivique.org



VIE COMMUNAUTAIRE

ALCOOLIQUE ANONYME

Tu crois avoir un problème d'alcool?
ALCOOLIQUE ANONYME est là pour t'aider.

Ligne d'aide : 1 866-544-6322

Réunion à Saint-Pie tous les jeudis soir à
19 h 30 à la sacristie de l'église.

Entrée et stationnement sur le côté arrière de l'église.

Téléchargez l'application MEETING GUIDE sur
votre appareil cellulaire pour obtenir la liste de
toutes les réunions partout dans le monde.

UNIS DANS LA SOBRIÉTÉ

45^e CONGRÈS AA DE ST-HYACINTHE - DISTRICT 87-24

LE SAMEDI 02 MAI 2026
AVEC LA PARTICIPATION D'AL-ANON



Polyvalente Hyacinthe-Delorme
2700 T.D. Bouchard, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7G2
Inscription à partir de 8 h 30 - Contribution volontaire
congresdistrict24@outlook.com

SOUPER * DÉCOMPTE * DANSE

*Pour le souper : Souper poulet + Dessert. 20.00\$. Pour plus d'information vous pouvez nous
contacter à l'adresse courriel suivante : congresdistrict24@outlook.com.

Breuvages disponibles sur place

NOS ORGANISMES LOCAUX



	CATÉCHÈSE Mme Karmen St-Pierre	450 772-1052
	ENTRAIDE ST-PIE M. Claude Cloutier (mardi) Mme Johanne St-Pierre	450 772-5333 450 772-5574
	CENTRE DE LA FAMILLE ST-PIE	450 772-6828
	FADOQ Mme Jacqueline Therrien Lachance	450 772-5226
	CERCLE DE FERMIERES Mme Thérèse Sansoucy	450 772-2741
	POPOTE ROULANTE (CBSH)	450 773-4966 #1035
	CHEVALIERS DE COLOMB CONSEIL 2958 M. Patrice Caya	450 888-2969
	LIGUE DE BALLE FÉMININE Mme Ariane Beaudry	450 388-0089
	CHORALE ST-PIE Mme Roseline Poirier	450 502-5106
	LIGUE DE BALLE DU VENDREDI M. Claude Clavet	450 502-2778
	CONSEIL DE LA FABRIQUE DE LA PAROISSE SAINT-PIE Secrétariat	450 772-2440
	LIGUE DE PÉTANQUE Raynald Pomerleau	450 772-2904
	ALCOOLIQUE ANONYME	1 866-544-6322



70 av. Saint-François, Saint-Pie
450 772-6828

www.centredelafamillestpie.com

Surveillez notre page



SOIRÉE POUR SOUTENIR LE BINGO FESTIF



Samedi 2 mai 2026

Portes : 17h30

Début de la partie : 18h30

Salle de la FADOQ St-Pie

301 rue Notre-Dame

Saint-Pie

**Service de
cantine sur place**

18+

Services aux aînés (GRATUIT):

13 avril au 8 juin (les lundis excluant le 18 mai) : Prochaine session cardio-aîné de 10h à 11h à la salle communautaire de l'Ombre des pins (139, rue de la Présentation, Saint-Pie). Inscriptions en présentiel le lundi 13 avril.

• Café-Causerie à la bibliothèque de Saint-Pie (65-A, avenue Saint-François)

14 avril : Nous recevons la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains qui viendra démêler en matière de tri et répondre à nos questions.

26 mai : Dans le cadre du mois de la santé mentale, nous recevons Marie-Ève Martel journaliste et auteure du livre Un jour j'ai pu m'envoler qui raconte le récit d'une enfance marquée par une mère tourmentée, fragile et prisonnière de l'alcool.

• Café-Causerie à la salle communautaire de l'Ombre des Pins (139, rue de la Présentation, Saint-Pie)

28 avril : Ciné-Maska viendra nous présenter un court métrage.

12 mai : Café-Causerie sous le thème du jardin.

Espace Ados

- Tous les jeudis soirs de 17h à 21h
- **Samedi 11 avril** : Animation Donjon et Dragon partie 2
- **Vendredi 17 avril** : Soirée Bingo (repas inclus)
- **Vendredi 15 mai** : Début du projet Mur d'Avenir – Édition Famille. Une première étape de cocreation où les jeunes uniront leurs idées pour imaginer et concevoir la murale qui sera sur le mur extérieur de l'organisme.
- **Samedi 23 mai** : Phase 2 du projet Mur d'avenir - Édition Famille. Nous nous réunirons à l'extérieur pour débiter la murale extérieure.

Bébé et moi

Début le 21 avril 2026, de 13h à 14h30, jusqu'au 26 mai 2026.

Gratuit pour les membres.

Inscription via Qidigo.

Services de halte

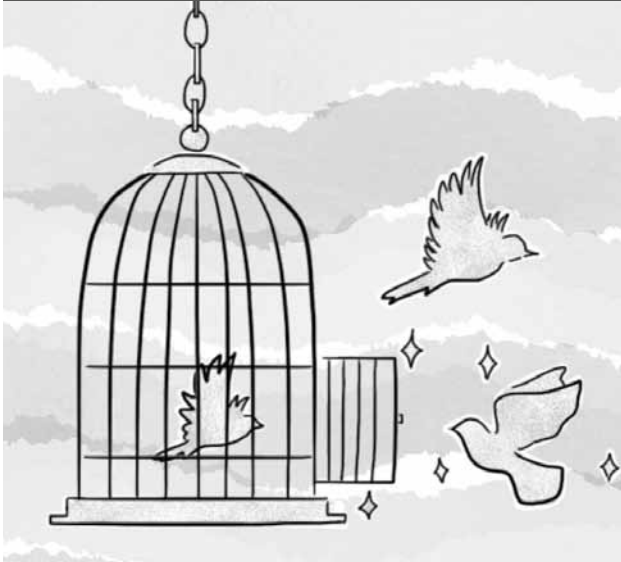
Les inscriptions pour le mois de mai (Halte-garderie Micro-Rafale, Halte-garderie avec ateliers d'éveils, Halte-répit Un moment pour moi et Halte-garderie Méga-Rafale) débiteront le mercredi 1^{er} avril à 8h.

**POUR ACCÉDER FACILEMENT
À NOTRE SITE WEB**





PROTECTION DE LA SANTÉ DES OISEAUX DOMESTIQUES



Saviez-vous qu'il est interdit de laisser vos oiseaux circuler librement dans un espace non clôturé ?

Le **Règlement sur les conditions de salubrité des lieux de garde d'oiseaux captifs** du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) encadre la détention des oiseaux domestiques. Il vise notamment à protéger la santé des volailles, comme les poules, contre les maladies pouvant être transmises par les oiseaux sauvages ou par d'autres oiseaux domestiques.

Ainsi, les oiseaux doivent être gardés à l'intérieur d'un bâtiment ou dans un enclos sécuritaire les empêchant de quitter votre propriété. Il est également interdit de les abreuver avec de l'eau de pluie, de ruisseau ou toute autre eau de surface. De plus, leur eau et leur nourriture doivent être protégées afin d'éviter toute contamination par les palmipèdes migrateurs.

Pour connaître l'ensemble des mesures applicables, consultez la page *Confinement des oiseaux captifs* sur le site Web www.quebec.ca.

BRUNCH ORGANISÉ PAR LES CHEVALIERS DE COLOMB

Au profit de l'organisme communautaire **ENTRAIDE ST-PIE**

Dimanche 19 avril 2026

De 9 h à 12 h

Au Centre Sportif et culturel,
50, avenue Garneau – Saint- Pie

Adulte : 12 \$

Enfants 12 ans et - gratuit



AU MENU:

Roties, jambon, saucisses, saucisson de bologne, fèves au lard, œufs, patates rôties, crudités, crêpes et desserts, jus et café.



GRATUIT POUR LES MEMBRES EN RÉGLE DU CONSEIL 2958

INVITATION SPÉCIALE 80^E ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DU CONSEIL DES CHEVALIERS DE COLOMB DE SAINT-PIE

Où : 50 avenue Garneau, Saint-Pie

Quoi : Souper suivi de musique et de danse

Quand : **SAMEDI LE 25 AVRIL À 18H**

Tarif : 35 \$ par repas

Pour informations, contactez Christian Robert au 450 779-8876 ou crobert4811@gmail.com





**VENTE SPÉCIALE LE SAMEDI SEULEMENT :
SAC DE VÊTEMENTS À MOITIÉ PRIX**



**301C, RUE NOTRE-DAME,
COUR ARRIÈRE RUE ROY**
Johanne St-Pierre : **450 772-5574**
Local les mardis : **450 772-5333**

LA BOUTIQUE EST OUVERTE :

Le premier samedi de chaque mois de 9 h à midi /
Tous les mardis de 13 h à 16 h - Sur appel

Nous avons beaucoup d'**articles à prix modique** comme vaisselle, articles de sports, jouets, vêtements pour enfants et adultes, habits de neige, bottes, souliers, livres, jeux de société, meubles, cadres, etc.

Veillez prendre note que la **section «boutique» est ouverte à tous**. Les profits vont pour l'aide alimentaire. En tout temps, sacs verts pour 6\$.



POUR LES DONS DE MEUBLES ET GROS ARTICLES, APPELER AVANT DE VOUS RENDRE

HOMMAGE À UN HOMME AU GRAND CŒUR JEAN-PIERRE LAROCQUE NOUS A QUITTÉ LE 2 FÉVRIER 2026 À 81 ANS.



Un homme au grand cœur? « Oui, sans aucun doute! », vous diront les personnes qui l'ont cotoyé comme bénévole pendant de si nombreuses années.

Attentionné, à l'écoute, s'intéressant à toute personne, demandant des nouvelles de chacun/chacune, taquineur sans compteur qu'avec son sens de l'humour, il savait mettre les gens à l'aise.

Pour lui, le bénévolat était essentiel. Il avait le cœur sur la main, toujours prêt à aider et à rendre service. Comme a dit une bénévole : il avait la communauté tatouée sur le cœur.

Le don de soi, de sa personne, de son temps... il l'a vécu à travers ses nombreux engagements, soit à la Maison des jeunes de Saint-Pie, à l'église, dans le mouvement Cursillo, etc. Était-il Chevalier de Colomb? Nous ne serions pas surpris du tout. Nous l'avons connu à Entraide St-Pie, roulant sa bosse jusqu'à Saint-Hyacinthe à la Moisson maskoutaine pour aller chercher l'aider alimentaire; rendant de multiples services à la boutique d'Entraide et à ses bénévoles. L'homme aux multiples

tâches et au même grand cœur qui l'a animé jusqu'à la fin.

Nous garderons de toi, Jean-Pierre, un souvenir IMPÉRISSABLE.

Nous te remercions pour tout ce que tu as fait pour le bien de la communauté de Saint-Pie.

Nous offrons toutes nos plus sincères condoléances à sa famille, ses enfants, ses proches et à tous ceux et celles qui l'ont connu, aimé et côtoyé. Jean-Pierre, tu nous manqueras!

L'équipe d'Entraide St-Pie





VIE COMMUNAUTAIRE



CATHÉCHÈSE

VIVRE LE VENDREDI SAINT AUTREMENT avec la mise en scène de la **PASSION DU CHRIST**

Les jeunes qui sont en parcours de catéchèse acteront les derniers jours de la vie de Jésus. Tandis que les entres-scènes seront faites par les jeunes du club Unis-Vert.

Nous vous donnons rendez-vous le vendredi 3 avril 2026 à 19 h 30 à l'Église de Saint-Pie.

L'entrée est gratuite, mais une contribution volontaire serait grandement appréciée.

C'est un rendez-vous à ne pas manquer!!



NOUVELLES DU CLUB UNIS-VERT

Partage de plantes vivaces

Comme par les années passées, le club Unis-Vert vous invite à son partage de plantes vivaces. Lors du nettoyage de vos plates-bandes si vous vous retrouvez avec des surplus de boutures, il vous sera possible de nous les apporter au garage du presbytère le **samedi 25 avril prochain de 11h30 à 13h30.**

Le lendemain, le **26 avril de 11h30 à 13h30**, vous serez invité à venir quérir votre bonheur dans les dons que nous aurons reçu la veille. En espérant que Dame Nature soit de notre côté pour vivre ce beau moment de partage.

Vente de partage annuelle

Avec le beau temps qui approche, vient le moment où au printemps on s'attaque au grand ménage. Si jamais vous avez des articles dont vous voulez vous départir et qui pourrait avoir une deuxième vie dans un autre foyer, vous pouvez nous les apporter. Nous n'acceptons pas les vêtements ni les livres. Pour tout le reste vous n'aurez qu'à prendre un rendez-vous avec Karmen au 450-772-1052.

BRISONS L'ISOLEMENT *une amitié à la fois*



Le Trait d'Union Montérégien est à la recherche de bénévoles pour offrir une présence à des personnes isolées



bénévoles recherchés
plus d'information

450-223-1252

tumparraine.org

info@tumparraine.org



Collecte de sang

VENDREDI 3 AVRIL

13h30 à 19h30

Centre sportif et culturel

Organisée par

Les Chevaliers de Colomb


Conseil 2958 de Saint-Pie



Prendre rendez-vous

hemaquebec.ca • 1 800 343-7264





Votre calendrier - AVRIL 2026

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<p>O = Organique R = Recyclable D = Déchet</p>						
5	6	7	8	9	10	11
	<p>LUNDI DE PÂQUES BUREAUX MUNICIPAUX FERMÉS</p> <p>FADOQ : CARTES + DANSE</p>	<p>Entraide : ouvert 13h à 16h</p>	<p>1  Plaine lune Centre de la famille Début des services de halte</p>	<p>2 Centre de la famille : Espace Ados</p> <p>PRÉSENTATION DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE</p> <p>Centre de la famille : Espace Ados</p>	<p>3 VENDREDI SAINT BUREAUX MUNICIPAUX FERMÉS COLLECTE DE SANG</p> <p>La Fabrique/Catèchèse : Mise en scène de la Passion du Christ</p>	<p>Entraide : 9h à 12h</p>
12	13	14	15	16	17	18
<p>La Fabrique Bénédiction des semailles, tracteur à 10h30</p>	<p>DÉBUT DE LA PROGRAMMATION PRINTEMPS 2026</p> <p>FADOQ : CARTES + DANSE</p> <p>Centre de la famille: Service aux aînés</p>	<p>Entraide : ouvert 13h à 16h</p> <p>Centre de la famille Café-causerie</p>	<p>FADOQ Dîner cabane à sucre Martin</p>	<p>Deuxième versement de taxes Stationnement de nuit dans les rues AUTORISÉ</p> <p>Centre de la famille : Espace Ados</p>	<p>Inscriptions camp de jour date limite</p> <p>Centre de la famille: Espace Ados Soirée Bingo (repas inclus)</p>	
19	20	21	22	23	24	25
<p>BRUNCH DES CHEVALIER DE COLOMB</p>	<p>FADOQ : BINGO + CARTES</p> <p>Centre de la famille: Service aux aînés</p>	<p>Entraide : ouvert 13h à 16h</p> <p>Centre de la famille: Début Bébé et moi</p>	<p>Biblia Heure du conte</p>	<p>Centre de la famille : Espace Ados</p>	<p>FADOQ : DANSE</p>	<p>Chevalier de Colomb Souper pour le 80e anniversaire</p> <p>Club Unis-Vert Partage de plantes et vente de partage</p>
26	27	28	29	30		
<p>Club Unis-Vert Partage de plantes et vente de partage</p>	<p>FADOQ : CARTES + DANSE</p> <p>Centre de la famille: Service aux aînés</p>	<p>Entraide : ouvert 13h à 16h</p> <p>Pétanque : Inscriptions pour la saison 2026</p> <p>Centre de la famille Café-causerie</p>	<p>Biblio Conférence sur l'alimentation</p> <p>Clinique d'impôts terminée Date limite pour démanteler les abris d'auto</p>			





Votre calendrier - MAI 2026

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<p>O = Organique R = Recyclable D = Déchet</p>					<p>Pleine lune </p> <p>Soirée danse country au centre sportif</p> <p>D</p>	<p>1 Entrée : 9 h à 12 h Centre de la famille : Bingo FADOQ : souper de la St-Valentin AA : 45e congrès</p> <p>2</p>
3	<p>Centre de la famille : Service aux aînés FADOQ : CARTES + DANSE</p>	<p>4 Entrée : ouvert 13 h à 16 h Centre de la famille : Service aux aînés Bébé et moi Inscriptions camp de sports  Conseil municipal Séance à 19 h</p>				<p>8 DONS DE PLANTS D'ARBRES </p>
10	<p>Centre de la famille : Service aux aînés FADOQ : CARTES + DANSE</p>	<p>5 Entrée : ouvert 13 h à 16 h Centre de la famille : Café-causerie Bébé et moi</p>	<p>6 Cercle des fermières : Souper pour la fête des Mères Bibli Heure du conte</p>	<p>7 Centre de la famille : Espace Ados</p> <p>O</p>	<p>15 Centre de la famille : Espace Ados Début du projet de murale 1ERE COLLECTE DE GROS REBUTS D</p>	<p>16</p>
17	<p>FÊTE DES PATRIOTES BUREAUX MUNICIPAUX FERMÉS FADOQ : BINGO + CARTES</p>	<p>18 Entrée : ouvert 13 h à 16 h Centre de la famille : Bébé et moi</p>				<p>23 COURS DE GARDIENS AVERTIS Centre de la famille : Espace Ados Suite du projet de murale</p>
24	<p>COURS PRÊTS À RESTER SEULS 31</p>	<p>19</p>	<p>20</p>	<p>21 Centre de la famille : Espace Ados O</p>	<p>22 FADOQ : DANSE R</p>	<p>29 COURS DE GARDIENS AVERTIS Centre de la famille : Espace Ados Suite du projet de murale</p>
	<p>Centre de la famille : Service aux aînés FADOQ : CARTES + DANSE</p>	<p>26 Centre de la famille : Café-causerie</p>	<p>27</p>	<p>28 3e versement de taxes Centre de la famille : Espace Ados O</p>	<p>29 </p>	<p>30 Collecte de RDD FADOQ : Souper Père et Mère</p>